

le mag des agriculteurs

La revue des Chambres d'agriculture de Bretagne

P.6
Innov'Action 2022

P.22
Expérimenter chez soi

P.26
Coût en élevage caprin

P.30
Bâtiments porcs bio

Juin 2022
#02

P.14 DOSSIER Marché du carbone

DÉCRYPTAGE

www.chambres-agriculture-bretagne.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE

#02 Sommaire



P 04. UN NOUVEAU SITE INTERNET DÉDIÉ AU PORC BIO

P 04. IDENTIFICATION : IMPACT D'UNE CHÈVRE OU D'UN MOUTON

P 05. EN BRETAGNE, 176 GROUPES D'ÉCHANGES ENTRE AGRICULTEURS

P 06. INNOV'ACTION 2022, DES RENDEZ-VOUS SUR TOUTE LA BRETAGNE

P 08. UN NOUVEAU STATUT D'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL

P 08. ADRIEN PRATIQUE « L'ART » DE COMMUNIQUER

P 09. PARLONS-EN : ÉVITER LES «TU» !

P 09. RÉAGIR, SOLIDARITÉ ET ACCOMPAGNEMENT

P 10. L'APPUI COMMERCIAL DE « BIENVENUE À LA FERME »

P 12. FILIÈRES, RETOUR SUR 2021

P 14. DOSSIER MARCHÉ DU CARBONE

P 20. CLIMAQUIZZ : LE POINT SUR SES LEVIERS BAS CARBONE

P 21. YANNIS A DIVISÉ PAR DEUX LA SURFACE EN MAÏS

P 21. GROUPE DEPHY ÉCOPHYTO EST MORBIHAN

P 22. GROUPE 30 000, EXPÉRIMENTER CHEZ SOI POUR AVANCER

P 24. TEST D'UN PYROLYSEUR MOBILE À KERGUÉHENNEC

P 25. PORTES OUVERTES À KERGUÉHENNEC LES 9 ET 10 JUIN

P 26. COÛT DE PRODUCTION 2021 EN ÉLEVAGE CAPRIN

P 28. COÛT DE PRODUCTION 2021 EN ÉLEVAGE BOVIN

P 30. RÉGLEMENTATION BIO DES BÂTIMENTS PORCINS

P 32. LA BIO AU FIL DES SAISONS

P 34. GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU



Loïc Guines,
Élu référent
énergie-climat-agroforesteries
des Chambres d'agriculture
de Bretagne
Président de la Chambre
d'agriculture d'Ille-et-Vilaine

LE CARBONE DE NOS FERMES, UNE FUTURE RICHESSE

Depuis 2018, nous voyons émerger un marché de la compensation carbone volontaire en France. Avec la création d'un Label Bas Carbone par le ministère de la Transition Ecologique, ce marché a pour ambition d'orienter une partie des financements privés ou publics vers la transition bas carbone, un sujet qui mérite toute notre attention. Que ce soit par opportunité ou par conviction, ce marché du carbone donne accès à une rémunération complémentaire à travers la reconnaissance des multiples contributions positives que nous pouvons apporter au-delà de la production alimentaire.

Nous accompagnons les premiers agriculteurs bretons qui se sont engagés dans une démarche bas carbone et qui sont aujourd'hui au début de leur parcours. Force est de constater que le démarrage de ce dispositif incitatif est lent et que des progrès sont encore à faire dans la chaîne de financement. Toutefois, il peut devenir un axe structurant majeur des temps à venir, et le carbone de nos fermes pourrait devenir l'une de nos futures richesses.

Le dossier, à lire dans ce numéro du « mag », vous permettra d'y voir plus clair dans le fonctionnement et les objectifs de ce marché du carbone volontaire.

Bonne lecture, et au prochain numéro en juillet.

L'AGENDA



Plus d'infos sur
chambres-agriculture-bretagne.fr

**# PORTES OUVERTES À LA STATION DE KERGUÉHENNEC
LES 09 ET 10 JUIN**

Systèmes innovants, matériels de précision, robotique, numérique...

Le programme page 25

**# FORUM DES CIRCUITS COURTS
LE 14 JUIN À RENNES**

MAISON DE L'AGRICULTURE

+ Webconférences les 15 et 16 juin

**# INNOV'ACTION BRETAGNE
DU 21 AU 24 JUIN**

**14 portes ouvertes
d'exploitations bretonnes innovantes.**

Le programme page 6

**# RDV TECH&BIO 2022
LES 29 ET 30 JUIN À COMMES (14)**

**Bovins lait et vergers cidricoles
au GAEC 2000**

**# APRÈS-MIDI TECHNIQUES PORCINS
LES 13 JUIN ET 8 JUILLET
À LOUDÉAC (22)**

**Réduire sa consommation d'énergie en
élevage de porc**

**# SUSCITER LES VOCATIONS DE SALARIÉS
EN ÉLEVAGE PORCIN,
LE 24 JUIN EN WEBINAIRE**

**Conditions de travail, relations hu-
maines, bâtiment**

le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES

le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : André Sergent

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Comité de rédaction : Anne Audouin, Christian Barbier, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Biltot, Olivier Carvin, Karen Courtes, Charles David, Denis Follet, Fanny Hanser, Gabrielle Joly (agenda), Solène Lagadec, Régis le

Cartluer, Blandine Leblanc, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb et Claire Vétele

Assistants diffusion : Valérie Atix, Myriam Corbel, Anne Estebanez, Estelle Perotteau, Élodie Robert, Dany Thomas

Conception : Chambre d'agriculture, Vincent Cazas

Composition : Studio Niko

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision



Les nouvelles

Un nouveau site Internet **TOUT CONNAÎTRE SUR LE PORC BIO**



Pour évaluer ses connaissances sur le porc bio, six quiz sont à retrouver sur le site.



Vous cherchez des informations sur la production de porcs biologiques? Rendez-vous sur le nouveau site Internet SecuPorcBio, créé par les Chambres d'agriculture de Bretagne et des Pays de la Loire. Il est à destination des éleveurs, déjà installés ou porteurs de projets, des techniciens d'élevage, des enseignants et des jeunes en formation.



Du cahier des charges de la production biologique à la gestion des parcours plein air, en passant par l'aménagement de bâtiments, la maîtrise de la conduite en bandes ou de l'alimentation des porcs bio, le site regroupe une mine d'informations, de contacts et de liens vers les ressources disponibles sous forme de fiches techniques, de courtes vidéos ou encore de quiz pour tester vos connaissances! ■

+ POUR EN SAVOIR PLUS

Sur le Web

produire-porc-bio.chambre-agriculture.fr

Financement

CasDar SecuPorcBio

Contact Chambres d'agriculture de Bretagne

Claire Walbecque

claire.walbecque@bretagne.chambagri.fr



La puce à l'oreille

CHÈVRE OU MOUTON

Quel impact pour mon exploitation ?



Même si les moutons ne font qu'entretenir, le respect des règles d'identification est indispensable.

Détenir une chèvre ou un mouton sur son exploitation comme agrément ou pour assurer l'entretien n'est pas anodin, cela engage l'agriculteur au respect de règles d'identification. C'est un aspect qui peut être contrôlé et le cas échéant sanctionné. Vérifier que ces règles sont bien appliquées est indispensable.

Outre le fait de s'être fait connaître à l'EdE pour ouvrir une activité ovine ou caprine, trois domaines sont à vérifier en ce qui concerne l'identification pour s'assurer de la conformité vis-à-vis des règles d'identification et limiter le risque de pénalités en cas de contrôle.

LE BOUCLAGE DES ANIMAUX

Ils doivent être bouclés avant l'âge de 6 mois et avant la sortie de l'exploitation. Dès qu'un animal perd une boucle, une boucle rouge est posée et la boucle de remplacement est commandée lors de la commande annuelle.

LES MOUVEMENTS DES ANIMAUX

Pour chaque sortie d'animaux, un document de circulation est rempli. Un des exemplaires est fourni à l'acheteur et l'autre conservé. Pour chaque entrée, l'exemplaire du document de circulation remis par le vendeur est conservé. Parallèlement, toutes les circulations (entrées et sorties) sont notifiées à l'EdE. Et les numéros individuels des reproducteurs et des réformes sont indiqués.

LE REGISTRE D'ÉLEVAGE

Le recensement annuel des effectifs est retourné à l'EdE (un exemplaire est conservé). Le registre d'élevage est tenu à jour avec : recensement des effectifs, listing de pose des boucles de naissance et de remplacement, documents de circulation, bons d'équarrissage. Ce registre peut être électronique. ■

EDE DE BRETAGNE

Contact :

www.bretagne.synagri.com/synagri/contacts-ed

Documentation sur

www.bretagne.synagri.com/synagri/identification-animale-et-tracabilite

Sur toute la Bretagne

176 GROUPES D'ÉCHANGES ENTRE AGRICULTEURS

« Dans notre métier, on est souvent à fond, on a toujours plein de choses à faire », témoignent régulièrement les agriculteurs et agricultrices. « Néanmoins, prendre le temps de se retrouver entre collègues fait du bien ».

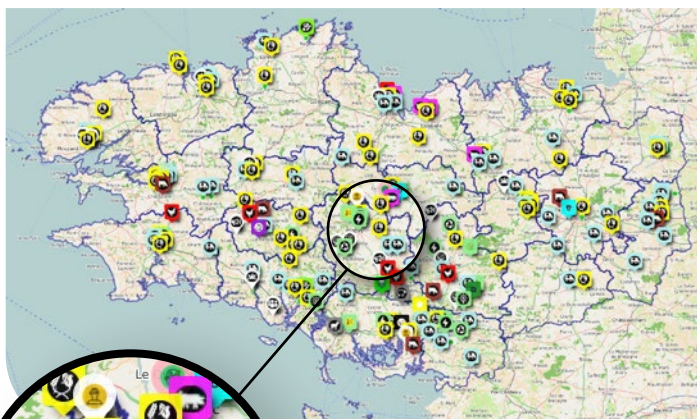
Les Chambres d'agriculture de Bretagne, en partenariat avec Rés'Agri, mettent à disposition des animateurs et des experts pour accompagner la vie de vos groupes. Qu'ils soient techniques, filières, ou liés à un projet de territoire, tous ces groupes sont accessibles aux agriculteurs et agricultrices bretons, dans toutes les filières. Vous avez envie de partager vos idées et questions ou d'être à l'initiative d'un nouveau collectif, vous êtes les bienvenus. Vous pouvez vous faire connaître auprès de

votre conseiller Chambre d'agriculture ou de votre antenne locale.

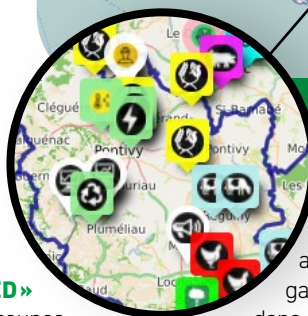
TROUVER « CHAUSSURE À SON PIED »

La diversité de nos groupes permet de trouver « chaussure à son pied » : 82 groupes d'échanges techniques en élevage sur des enjeux technico économiques, 58 groupes d'échanges agromonie sur des enjeux liés à la production et aussi à la diminution des phytos,

« Les groupes c'est simple, c'est libre et ça fait partie du métier »



Une carte consultable en ligne vous permet de découvrir les groupes proches de chez vous.



au travail du sol, à l'irrigation..., 15 groupes en bio dans diverses productions et 60 groupes projet : filière, énergie, climat, communication, relations humaines, biodiversité...■

Manuela Voisin

manuela.voisin@bretagne.chambagri.fr



Il a dit

YOANN GUIBOUX producteur de lait à Loyat (56)



« Je suis entré dans Rés'Agri à mon installation, il y a 7 ans. Je participe aux groupes Lait, Pâturage et Innov' Cultures. Les échanges en groupes m'ont permis de gagner beaucoup de temps de travail, d'améliorer l'organisation... et de changer ma vision de la production.

Quand je me suis installé, j'avais une vision classique (plus de lait par vache...) et au fil du temps j'ai développé une autre réflexion. Aujourd'hui je suis autonome en fourrages, avec une consommation d'intrants moindre. Autre bénéfice : j'ai plus de temps libre. Tout ça grâce aux discussions entre éleveurs dans les groupes. »



POUR ALLER PLUS LOIN



Retrouvez la carte des groupes en ligne sur le site

chambres-agriculture-bretagne.fr

Contactez votre antenne locale

www.bretagne.synagri.com

Un collectif agroécologique est un groupe qui met en relation des agriculteurs pour faciliter l'échange de leurs pratiques agricoles, ainsi que le partage de leurs expériences et connaissances en agroécologie.

Plus d'info avec

collectifs-agroecologie.fr/

S'INFORMER SUR L'AGRO ÉCOLOGIE AVEC

chambres-agriculture-bretagne.fr

Innov'Action 2022

Pour bien vivre son métier!

DES RENDEZ-VOUS SUR TOUTE LA BRETAGNE

En juin, il y a des rendez-vous à ne pas manquer : les visites « Innov'Action ». Venez découvrir 14 fermes bretonnes et rencontrer des agricultrices et des agriculteurs bien « dans leurs bottes ».

Cette année, dans le contexte géopolitique que nous vivons, nous avons souhaité mettre en avant des entreprises agricoles sur lesquelles des réflexions structurantes ont été menées pour être **plus autonomes en intrants** mais avec un **bon niveau de performances** et **des conditions de travail améliorées**. Les productions et les systèmes sélectionnés sont différents pour refléter la diversité de notre agriculture bretonne.

CÔTES-D'ARMOR

1 21 Juin | Lamballe-Armor

Earl La Roche Carillan, Famille Cantin
Réduire le coût de l'énergie avec une chaudière bois, performer sur l'atelier porc (FAF, maîtriser les phytos (IFT, dés-herbinage), sur un élevage de 300 TNE et 145 ha.

2 22/06 | Tremel

Gaëc de Bécherel, Famille Bastard
S'installer avec une conversion en bio d'un élevage existant de 110 TNE, 40 vaches allaitantes et 95 ha. En porc, construction de nouveaux bâtiments (maternité, engraissement) et réaménagement de l'existant (post-sevrage, pré-engraissement, gestantes).

3 22/06 | Plumaugat

Earl des Bioprés, Jonathan Roulin
Créer des synergies positives pour améliorer son autonomie et bien vivre son métier. Production de lait avec regroupement du parcellaire (97 ha), un système robot et pâturage tournant dynamique, des vaches nourrices et mise en culture de maïs population. Cession de surface à des porteurs de projet.



1

Earl La Roche Carillan

4 23/06 | Plumieux

Yannis Collet
Gagner en autonomie et réduire ses charges. Production de 340 000 l de lait sur 56 ha avec plus de pâturage, moins de maïs et moins d'aliments pour atteindre 85 % d'autonomie en protéine, libre-service couvert. Objectif 35 h d'astreintes par semaine l'hiver et 26 h au printemps.

FINISTÈRE

5 21/06 | Ploudaniel

Gaëc des deux rivières, Dominique Bourhis, Christian et Nicolas Abiven
Robotisation de la traite et de l'alimentation des vaches laitières, méthanisation... un changement de cap pour l'exploitation de 1 800 000 l de lait et 162 ha, pour améliorer les conditions de travail dans un contexte de faible accessibilité autour des bâtiments.

6 21/06 | Clohars-Carnoët

Damien Dobrenel
Autonomie totale en zone séchante avec un système herbe très performant. 340 000 l de lait sur 132 ha, avec 80 VL en croisement 3 voies, 60 ha accessibles et aménagés, blé meunier, lentille. Nouvel associé en poulet bio et agroforesterie, plateforme de compostage de déchets verts de 5 paysagistes.



6

Damien Dobrenel



ILLE-ET-VILAINE

7 21/06 | La Chapelle Janson

Yvanick Jeusselin

Adapter son système pour l'autonomie et la performance : rénovation réussie d'un bâtiment laitier pour 68 vaches laitières, 500 000 l, installation de panneaux photovoltaïques. Engagé en MAEC 28-55 depuis 2015. Maximisation du pâturage. Test de nouvelles espèces adaptées aux chaleurs estivales.

8 21/06 | La Nouaye

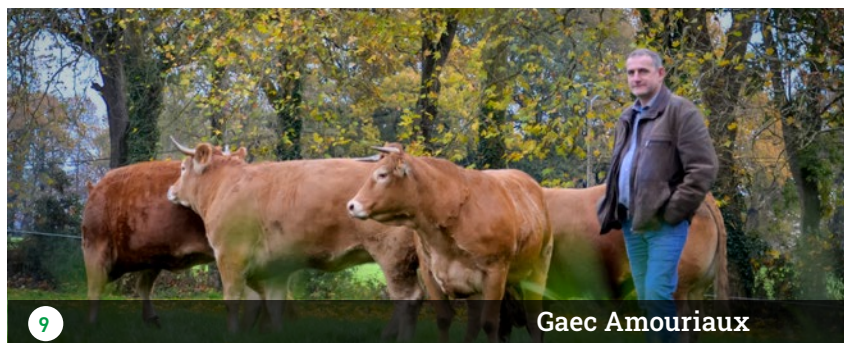
Gaëc Jouan des lilas, Famille Jouan

Réduire les phytos (groupe Déphy), **produire de l'énergie par la micro-méthanisation avec lisier exclusif et avec un tracker photovoltaïque**. Performer sur l'atelier lait grâce au pilotage par la GTE (1 300 000 l), optimiser et réadapter le bâti existant, certification HVE3 en cours.

9 23/06 | St-Sulpice-des-Landes

Gaëc Amouriaux, Famille Amouriaux

Produire autant et mieux : système 96 % d'herbe, 0 % phyto, résistant et transmissible. Système économe en intrants et productif avec un outil fonctionnel pour 190 vaches allaitantes, 3 bâtiments neufs dotés de panneaux photovoltaïques. Recherche d'autonomie alimentaire : 171 ha de prairies avec pâturage tournant dynamique, 7 ha de mélanges céréaliers. Viande commercialisée en circuit court.



9

Gaëc Amouriaux

10 24/06 | Domalain



Gaëc Ferme de la Bertrie, Famille Bouvet

Évolution d'une exploitation avec installation de deux jeunes avec leur père pour la transformation à la ferme et la vente directe : création d'un nouveau bâtiment, évolution du cheptel, adaptation de la main-d'œuvre. 550 000 l de lait sont produits par 90 vaches laitières. Pratique des TCS.

MORBIHAN

11 22/06 | Nivillac

Gaëc des chênes, Famille Briand

Améliorer des conditions de travail avec 1 000 000 l de lait sur 169 ha en alliant automatisation et maximisation du pâturage. Viser l'autonomie en intrants (groupe Déphy) et sur le plan énergétique installation de panneaux photovoltaïques. Exploitation engagée depuis plus de 5 ans en MAEC Système 28/55. Diversification des débouchés par la vente directe et l'agritourisme.

13 23/06 | St-Malo-des-Trois-Fontaines

Gaëc Penfra, Famille Tanguy

Allier efficacité et faible coût alimentaire grâce à un système herbager conventionnel, pour produire 595 000 l de lait sur 82 ha. Un maximum de pâturage et peu de stock d'herbe. Groupe fourrage et Déphy Ferme Écophyto et membre de l'observatoire de la pousse de l'herbe.

14 24/06 | Pluvigner

Gaëc Saint-Goal, Famille Dousselin

Amélioration des conditions de travail pour les salariés avec 300 chèvres et 170 000 l de lait produits valorisés à 70 % en fromage. Mécanisation avec valet de ferme, brouette électrique, dérouleuse à foin, distribution automatique pour abreuvement des chevreaux. Construction de la nouvelle fromagerie en impliquant les salariés dans la réflexion sur la pénibilité de la fabrication.

12 23/06 | Lanvenegen

Gaëc de l'Ellé, Famille Perron

Anticiper les choix d'investissements et s'engager dans de nouvelles démarches de qualité. Optimiser le travail par l'automatisation. Avec 1 200 000 l de lait, 120 TNE et 200 ha, l'exploitation continue d'évoluer : bâtiment VL en logettes, rénové, avec pose de panneaux photovoltaïques, robotisation de la traite et de l'alimentation. Reconstruction du bâtiment génisses. Groupes 30 000 et lait bas carbone.



14

Gaëc Saint-Goal

Sylvie Conan

sylvie.conan@bretagne.chambagri.fr
06 30 69 78 21



Sur le Web

Retrouvez toutes les informations à propos des visites Innov'Action sur

chambres-agriculture-bretagne.fr

Métier

Juridique

UN NOUVEAU STATUT D'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL

La loi crée un nouveau statut unique protecteur du patrimoine personnel pour exercer en nom propre une activité professionnelle et faciliter son passage en société. Depuis le 15 février 2022, il n'est plus possible d'adopter le statut d'entrepreneur à responsabilité limitée (EIRL).

La loi du 14 février 2022 en faveur de l'activité professionnelle indépendante crée un statut unique pour exercer en nom propre une activité professionnelle.

SÉPARATION DE DROIT DES PATRIMOINES

L'entrepreneur individuel est désormais défini comme étant « une personne physique qui exerce en son nom propre une ou plusieurs activités professionnelles indépendantes ».

Seuls les biens « utiles » à son activité ou à ses activités professionnelles indépendantes constitueront son patrimoine professionnel. Les autres biens constitueront son patrimoine personnel. Il ne sera tenu de remplir son engagement à l'égard de ses créanciers dont les droits sont nés à l'occasion de son exercice professionnel que sur son seul patrimoine professionnel, sauf exception (ga-

ranties, renonciation soumise cependant à conditions...).

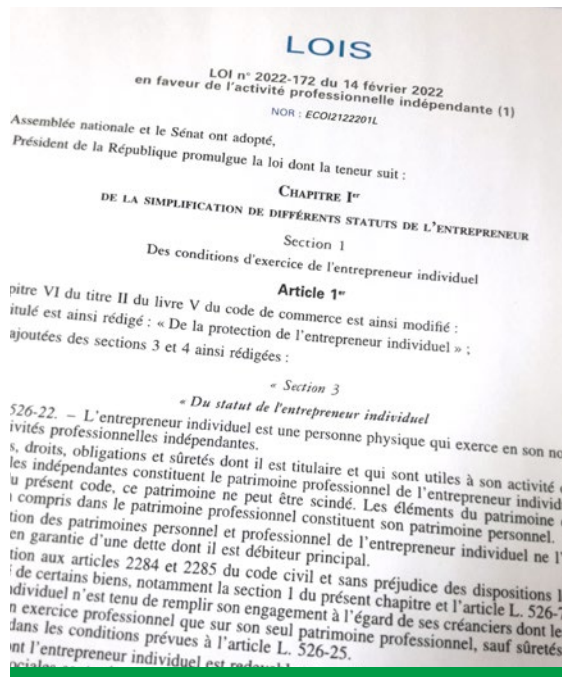
UNE TRANSMISSION FACILITÉE

Sous conditions, l'entrepreneur individuel pourra vendre, donner ou apporter en société tout ou partie de son patrimoine professionnel, sans procéder à sa liquidation. Ce transfert sera soumis à des formalités de publicité.

Dans le cas où un entrepreneur individuel cesse toute activité professionnelle indépendante, le patrimoine professionnel et le patrimoine personnel sont réunis. Il en est de même en cas de décès. Ce nouveau statut est entré en application le 15 mai 2022. ■

Véronique Hamon

Veronique.hamon@bretagne.chambagri.fr



POUR ALLER PLUS LOIN

Découvrez notre activité juridique :

www.bretagne.synagri.com/synagri/juridique

Témoignage

ADRIEN PRATIQUE « L'ART » DE COMMUNIQUER

En déambulant à Poullaouen (29), nous découvrons des vaches souriantes. Certaines boivent même le thé. Adrien Scouarnec, jeune éleveur laitier, a décidé d'orner son exploitation de fresques chatoyantes.

C'est en 2022 que le jeune exploitant décide d'ornementer ses bâtiments : hangar destiné au photovoltaïque, atelier et laiterie. « C'est important de s'intégrer au territoire, de donner une bonne image aux gens. Il y a une méconnaissance de l'agriculture alors quand des promeneurs s'arrêtent, ça nous permet d'échanger sur une agriculture qui nourrit et s'intègre ». C'est Philippe Contellec de Guerlesquin qui a réalisé les œuvres.



Le cahier des charges : des couleurs « qui tapent, montrer des vaches heureuses et originales et surtout que ça ne fasse pas trop sérieux ».

DES RETOURS POSITIFS

« Les inconnus s'arrêtent, les voisins viennent discuter, les anciens exploitants sont contents de voir la ferme ainsi. » En plus de créer du lien social, cela rend plus agréable le travail quotidien. « En arrivant le matin ça donne envie de bosser. » Adrien estime que l'exploitation prend de la valeur et cela embellit la ferme. « Même la banquière trouve ça bien et 3700 € au total ce n'est pas

énorme ». Bientôt deux nouvelles statues de vaches (évidemment) seront érigées à l'entrée. Cette fois elles ne prendront plus le thé, ce sera soirée cocktail avec « des nœuds papillon ».

Baladez-vous dans le Poher à Kerunnus en Poullaouen et venez échanger avec Adrien sur son projet de panneaux solaires. Ils permettront de produire de l'électricité pour les autres et de créer un complément de revenus à l'exploitation. Adrien vous dira que « c'est pour sa fille quand elle sera plus grande ». ■

Christophe Allanic

christophe.allanic@bretagne.chambagri.fr

Parlons-en

LE "TU" QUI TUE NOTRE COMMUNICATION

Élisabeth et Paul sont associés. L'an dernier, pour se libérer du temps, le couple a recruté Gilbert. Il assure un week-end sur 3, ce qui leur permet de lever le pied. Un week-end de garde, Gilbert est en panique. Élisabeth et Paul ne répondent pas. Il décide d'aller les chercher en voiture.

« Ouf ! Enfin ! Cela fait 4 fois que j'essaye de vous appeler, une vache est tombée, venez vite, je n'y arrive pas ! »

Arrivée sur place, Élisabeth voit que c'est leur meilleure laitière qui est à terre, sa vache préférée. Elle remarque également que Gilbert a probablement tiré sur l'une des pattes de l'animal. Elle est en colère

« Gilbert, tu aurais dû venir nous chercher plus tôt. Tu as trop attendu. Tu es certain de nous avoir appelés ? ! Je ne vois rien sur nos téléphones ! ».

Élisabeth ne maîtrise plus son émotion, les larmes aux yeux, elle voit le camion s'éloigner avec sa belle laitière.

Élisabeth est persuadée que Gilbert a aggravé la situation en essayant de relever la vache seul. Les relations avec Gilbert sont tendues. Elle essaye de l'éviter et Gilbert se mure dans le silence.

ANALYSONS LES FAITS

Élisabeth souhaiterait évoquer le sujet avec Gilbert mais elle est colère. De son côté, Gilbert sent la tension, il n'ose plus rien dire.

COMMENT DIRE LES CHOSES ?

Sous le coup d'une sensation douloureuse (colère, tristesse...), ne pas s'adresser à l'autre sous forme de reproche est un préalable. Éviter les « Tu... Tu... ! ».

DÉCRIRE LES FAITS DE FAÇON PRÉCISE

Décrire de façon précise et vérifiable les faits qui sont à l'origine de la situation.

EXPRIMER

PAR DES MOTS L'ÉMOTION

Il s'agit d'exprimer son ressenti émotionnel devant ces faits, en utilisant la première personne (JE) « J'étais en colère... et encore triste... ».

EXPRIMER SON BESOIN OU ASPIRATION

Le besoin reflète des points essentiels pour se sentir bien. Cela permet de mettre des mots sur ce qui est essentiel pour soi. « J'ai besoin d'avoir l'ensemble des détails avec précision pour comprendre ce qui s'est passé dimanche ».

AFFIRMER SON BESOIN

EN EXPRIMANT UNE SUGGESTION

La formulation d'une suggestion ou d'une proposition permettra d'aller vers des solutions. Cela aidera à renouer le dialogue. ■

Nabila Gain Nachi

nabila.gain@bretagne.chambagri.fr

Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.



POUR ALLER PLUS LOIN

Une formation à découvrir sur :

formation-agriculteurs.com

La cellule « Réagir »

PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LES DIFFICULTÉS DES EXPLOITANTS AGRICOLES

Les Chambres d'agriculture de Bretagne se mobilisent pour la prévention du mal-être et l'accompagnement des agriculteurs et des agricultrices en difficulté.

Parallèlement au plan gouvernemental présenté le 23 novembre 2021 les Chambres d'agriculture se sont organisées dans leur accompagnement de la détresse. L'ensemble des dynamiques sont rassemblées sous la bannière « REAGIR » qui remplace ainsi Entr'Agri en Bretagne.

DÈS LES PREMIERS SIGNES, CONTACTEZ-NOUS !

La cellule bretonne de « Réagir » comprend dix conseillers d'entreprise appuyés par une juriste. Elle est présidée par des élus et a pour mission de détecter les exploitants en difficulté — technique, économique, financière ou sociale — et de proposer des solutions d'accompagnement en s'appuyant sur les partenaires. Chaque signalement fait l'objet d'une prise de contact par un conseiller. Ce premier temps d'échanges a pour objectif de créer une relation de confiance et d'identifier les causes des difficultés. Pour garantir la confidentialité des informations échangées, les situations des

agriculteurs sont examinées en comité restreint. Pour faire connaître « Réagir » auprès de tous les interlocuteurs du territoire, les conseillers et les élus des Chambres d'agriculture de Bretagne organisent des réunions de territoire dans toutes les antennes. Par exemple, ce sont déjà plus de 100 participants qui se sont mobilisés dans le Morbihan. ■

Stéphanie Ramboasolo

stephanie.ramboasolo@bretagne.chambagri.fr



■ Vos coordinatrices départementales « Réagir »

Côtes-d'Armor : Véronique Hamon, 06 88 20 64 37

Finistère : Laurence Plassot, 06 73 66 64 49

Ille-et-Vilaine : Sandrine Buttner, 07 88 40 77 85

Morbihan : Geneviève Lamour, 06 30 98 17 40

■ Sur le Web - Info et contacts par secteurs

www.chambres-agriculture-bretagne.fr/synagri

Photo : Adf Goudestein, Unsplash



Olivier et Emmanuel Robert, producteurs d'huile de colza et tournesol, « Maison Robert » à Janzé (35)

L'APPUI COMMERCIAL DE « BIENVENUE À LA FERME » «Renforcer notre notoriété... »

Ce 21 avril, le 20 h de la première chaîne donnait la parole à un producteur breton d'huile végétale. Olivier et Emmanuel Robert ont lancé une production d'huile en vente directe avec cette idée : « avoir un beau produit que nos clients sont fiers de mettre en valeur ». Pour cela, ils ont créé leur marque et développé les ventes avec l'appui de Bienvenue à la ferme.



Producteurs de porcs, volailles et cultures de vente sur Janzé, les deux frères reviennent sur leur parcours : « Notre ferme en est à sa cinquième génération depuis 1896, et chacune a innové à sa façon. Notre grand-père dans les années 60 fut l'un des premiers sélectionneurs de porc, et notre père l'un des créateurs des Volailles de Janzé et de Cobiporc, et nous maintenant nous avons lancé la transformation, la vente directe et l'agritourisme. Nous nous sommes installés il y a 12 ans. En complément des productions, nous avons lancé des activités salles de réunions, de l'hébergement insolite et une production de sapin de Noël. La croissance a été régulière jusqu'au Covid. En 2020, l'activité d'accueil s'est

arrêtée net, il a fallu gérer les risques sanitaires, les pertes d'activités et incertitudes sur la reprise. Cela nous a invités à finaliser notre projet de création d'une marque et de vente directe. »

« SATISFAIRE NOS CLIENTS »

Olivier et Emmanuel sont intransigeants sur la qualité : « Nous voulions être fiers de notre produit, et que nos clients soient heureux de le présenter dans leur magasin, sur la table, dans un plat. Pour obtenir une belle huile, sans défaut, nous avons investi dans des cellules ventilées, dans un trieur-séparateur et, bien sûr, dans un local et une presse. Nous cultivons 7 ha de colza et autant de tournesol, des surfaces qui nous assurent des volumes suffisants pour satisfaire nos clients. Notre idée c'est aussi

d'avoir une belle image et une étiquette qui reflète la qualité de notre produit. Nous y avons longuement réfléchi, pour trouver un nom qui représente bien notre identité et qui nous offre des perspectives. La "Maison Robert" met bien en avant cette dimension familiale tout en apportant une garantie de sérieux. »



« BIENVENUE À LA FERME » SUR LES ÉTIQUETTES

Pour des adhérents de Bienvenue à la ferme, « la petite fleur » était une évidence : « C'est la marque des agriculteurs, qui met en avant les produits des fermes. Bienvenue à la Ferme est connue partout en France. C'est une assurance apportée aux consommateurs. Elle lui permet de savoir qu'il achète le produit d'une ferme et que son achat est

un soutien direct aux agriculteurs. Bienvenue à la ferme c'est un réseau commercial avec des points de vente qui proposent aussi les produits des autres adhérents. Nous avons également lancé notre démarche commerciale auprès des restaurateurs au salon Rest'Hotel dans l'espace Chambre d'agriculture - Bienvenue à la ferme. Nous y avons fait déguster nos produits, nous avons rencontré des clients et échangé avec d'autres producteurs. D'autres événements se préparent avec le réseau, nous pourrions ainsi renforcer notre notoriété.» ■

Propos recueilli par Didier Aubry
didier.aubry@bretagne.chambagri.fr



Elle a dit
ANNE AUDOIN
Conseillère hygiène
et transformation
à la ferme

«De plus en plus de producteurs se lancent dans la transformation à la ferme. Notre rôle est de leur proposer l'accompagnement adapté à leur besoin, qui peut aller des techniques de transformation jusqu'aux outils et méthodes de commercialisation en passant par les outils de communication... Si certaines compétences peuvent s'acquérir dans le temps, la maîtrise du sanitaire est obligatoire, quels que soient la nature et le volume du produit transformé. Le producteur doit apporter la preuve de la maîtrise sanitaire auprès de ses clients ou lors d'un contrôle sanitaire.

Les Chambres d'agriculture de Bretagne vous proposent plusieurs modalités pour vous accompagner sur le volet sanitaire. Nous pouvons formaliser, par un accompagnement personnalisé, votre plan de maîtrise sanitaire ou votre dossier d'agrément sanitaire pour votre centre d'emballage d'œufs. Nous intervenons sur site pour former vos collaborateurs et réaliser un audit sanitaire.

Les formations sur la réglementation sanitaire en circuits courts et sur la mise en place du plan de maîtrise sanitaire (PMS) dans votre atelier en transformation de denrées animales ou de denrées végétales sont régulièrement proposées. Une formation complémentaire sur la conception du laboratoire permet aux producteurs d'éviter les grosses erreurs et d'avoir des repères sur l'agencement, la taille, les matériaux...»



POUR EN SAVOIR PLUS

📄 Forum circuits courts du 14 au 16 juin 2022

📄 Développer son activité avec Bienvenue à la ferme

• **Audit sanitaire, réalisation du plan de maîtrise sanitaire, dossier de demande d'agrément pour les centres d'emballage d'œufs, formation à l'hygiène des salariés, nous vous accompagnons pour sécuriser vos débouchés et le respect de la réglementation**

📄 Nos formations en transformation de produits agricoles

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :

Anne AUDOIN | 06 07 00 55 01
anne.audoin@bretagne.chambagri.fr



VOS FORMATIONS La sélection du mois

📄 22 - Être acteur du bien-être en production avicole : enjeux et solutions techniques

Dans le cadre du parcours « référent bien-être animal » découvrir les obligations réglementaires et les attentes de la société

Loudéac, le 9 juin 2022

Félicie Aulanier 02 96 87 48 74
camille.duchesne@bretagne.chambagri.fr

📄 29 - Préparer sa transmission et sa retraite

Comment se projeter sur l'après-activité professionnelle ? Comment préparer sa retraite ?

Châteaulin, le 14 juin 2022

Rose Marie 02 98 52 49 38
isabelle.simon@bretagne.chambagri.fr

📄 35 - Prévention et secours civiques de niveau 1

Face à un accident sur mon exploitation, être capable d'adopter les bonnes postures.

Rennes, le 17 juin 2022

Aurore Blaire 02 23 48 26 60
isabelle.coeurdray@bretagne.chambagri.fr

📄 56 - Assurer son renouvellement en élevage caprin

En élevage caprin, comment anticiper le renouvellement et l'élevage de chevrettes ?

Ploërmel, le 9 juin 2022

Juliette Bothorel, 02 23 48 26 83
camille.duchesne@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics
TOUTES LES FORMATIONS pour vous et vos salariés sur notre site web :

www.formation-agriculteurs.com



Photo Heiko Janowski, Unsplash

L'envolée du prix des matières premières était déjà enclenchée avant la guerre en Ukraine.

Retour sur 2021

FAIRE FACE AUX MONTAGNES RUSSES

À peine remises de la crise du Covid, les filières agricoles et agro-alimentaires bretonnes doivent affronter les conséquences de la guerre en Ukraine. À la désorganisation des débouchés succèdent la hausse des intrants et le risque de pénuries. Ces crises nous rappellent combien ce secteur économique est essentiel à la stabilité du pays.

2021 devait permettre un retour à la normale, après une année 2020 marquée par les restrictions liées au Covid. Le chiffre d'affaires national de la restauration est en hausse de 16 % par rapport à 2020. Il demeure de 21 % inférieur à 2019. Cela donne de l'air à des productions dépendantes qui avaient souffert en 2019 : les volailles festives et le veau de boucherie par exemple.

Les chiffres du commerce extérieur confirment que la levée partielle des restrictions a permis un regain des échanges. La Bretagne bat son record à l'export avec 4,7 milliards € de chiffre d'affaires, en hausse de 8,3 %. Le marché des produits laitiers en profite alors que la Chine assoit sa place de premier client de notre région. Les cotations des bovins bénéficient du dynamisme des échanges européens, les jeunes bovins retrouvant des niveaux de valorisation plus enviables qu'en 2020.

Les investissements de l'agroalimentaire breton rebondissent en 2021.

L'agriculture et l'agroalimentaire, des activités essentielles

Après un repli de 10,5 % en 2020, ceux-ci se redressent de 31,5 %. Il faut souligner que cette performance est aussi permise par les subventions du plan France Relance. D'autres exemples illustrent la volonté des acteurs régionaux de se projeter vers l'avenir. Après dix ans de travail,

la Sica de Saint-Pol met en service sa nouvelle plateforme logistique. La filière porc voit naître l'AOP du Grand Ouest, regroupant dix OP, après trois ans de négociations.

Un de ses objectifs sera de renforcer le pouvoir de marché de ses éleveurs adhérents qui pèsent la moitié de la production nationale.

DE L'INFLATION AUX RISQUES DE PÉNURIES

Que ce soient l'énergie, les engrais, ou les céréales, tous ces marchés sont inflationnistes en 2021. Les éleveurs, en particulier de porcs et de volailles, sont durement touchés par la hausse des prix de l'aliment. L'lip l'évalue en décembre à 300 €/tonne en porc, soit

une hausse de 17 % en un an. Les ordres de grandeur sont les mêmes en aviculture.

Ce choc inflationniste frappe la filière porcine alors même qu'elle fait face à des prix de vente moroses. L'État est intervenu début 2022 avec un plan d'urgence de 270 millions € pour soutenir la filière. La guerre en Ukraine a amplifié ce mouvement : pétrole à 132 \$/baril, gaz à 200 €/MWh, urée à 1 000 €/t et blé à 380 €/t.

Déjà évoquée lors de la crise du Covid, l'indépendance alimentaire, enjeu de souveraineté, redevient une priorité. À contre-courant de la stratégie de l'UE « de la ferme à la fourchette », de plus en plus de voix s'élèvent pour exiger que les progrès environnementaux se fassent à condition qu'ils n'entravent pas le potentiel de production. L'UE autorise cette année la mise en culture des jachères. Est-ce le signe d'un retour à la fonction première de l'agriculture ou bien une mise entre parenthèses des objectifs environnementaux ? La France, avec l'entrée en vigueur de la loi Egalim 2 en 2021, affiche clairement sa stratégie nationale : la protection de son agriculture.

PRIX SANCTUARISÉS ?

L'objectif affiché par Egalim 2 est l'amélioration de la rémunération des agriculteurs français. La loi oblige les acheteurs de produits agricoles à intégrer dans leurs prix les coûts de production des agriculteurs. Cette approche prend le contrepied de 30 ans de la Pac. Les produits prenant la direction des grandes surfaces (GMS) – 64 % des débouchés de l'agriculture française – verraient leurs prix agricoles sanctuarisés, protégés, découplés du reste du marché.

Ce choix français pose plusieurs questions. Est-ce que deux marchés découplés, fonctionnant sur des principes opposés, peuvent cohabiter ? Quelle sera la réaction des concurrents européens et de l'UE ? D'un point de vue plus pratique, est-ce que les fournisseurs européens bénéficieront de ces règles ? Cette tension entre approches européenne et française et vis-à-vis de ce qu'il est possible de réguler juridiquement, ressort dans la loi puisqu'il n'est mentionné que des indicateurs et non des prix fermes. Est-ce que cela pourrait être exploité par les acheteurs ? Les transformateurs, qui devront respecter un prix agricole sanctuarisé sans avoir l'assurance de pouvoir reporter leurs propres



charges à la distribution, n'apprécient guère ces nouvelles dispositions.

Dans ce contexte mouvant, l'agriculture bretonne continuera à s'adapter. Les risques ne manquent pas. Risque sanitaire, avec la FPA et la grippe aviaire. Renouvellement : 54 % des exploitants bretons ont plus de 50 ans. Consommation : l'érosion du pouvoir d'achat des Français fait peser une menace, à court terme, sur le développement des signes de qualité. ■

Arnaud Hays

arnaud.hays@bretagne.chambagri.fr

La France cherche à protéger son agriculture tandis que l'UE parie principalement sur la mise en concurrence et l'ouverture des marchés. En témoignent les divergences de points de vue sur l'étiquetage d'origine, ou encore sur les accords de libre-échange.

3 CHIFFRES CLÉS :

5,7 %

de hausse du chiffre d'affaires des industries agricoles et agroalimentaires bretonnes en 2021 par rapport à 2020

164

unités de méthanisation agricole en Bretagne en 2021.

2,1 %

de baisse des fabrications d'aliments bretons en 2021 sur un an

Il a dit

ANDRÉ SERGENT

Président de la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne



« La souveraineté alimentaire ne peut donc se construire qu'à l'échelle européenne, avec des arbitrages à la hauteur des enjeux de ce début de siècle. Entre l'Europe des marchés et l'Europe des normes, il y a d'abord la démocratie européenne et la paix. Le bien-manger pour tous est un levier de sécurisation de ces deux conditions *sine qua non*. »



Sur le Web

Découvrez la synthèse de 40 pages « ABC Analyse et Perspectives 2022, l'Agriculture et l'Agroalimentaire de Bretagne en Clair » sur le site

chambres-agriculture-bretagne.fr

décryptage

OBJECTIFS
& MÉTHODES

du marché du carbone volontaire

&

L'émergence d'un marché du carbone volontaire en France a été encouragée par la création du Label Bas Carbone (LBC), en 2018, par le ministère de la Transition écologique.

- En quoi consiste ce Label ?
- Quels sont ses objectifs ?
- Comment entrer sur le marché du carbone volontaire ?
- Quelles sont les méthodes existantes à ce jour et quelles sont les productions agricoles concernées ?

Ce dossier vous aidera à décrypter le fonctionnement et les intérêts potentiels de ce marché en émergence.

Pilotage du dossier: Clara Vianey

A savoir

“Marché réglementaire” & “marché volontaire”

L'émergence d'un marché du carbone volontaire en France a été encouragée par la création du Label Bas Carbone (LBC), en 2018, par le ministère de la Transition écologique. Ce label concerne tous les secteurs d'activités : forêt, agriculture, transport, bâtiment, déchets, etc. Sa mission ? Contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), dont celui de neutralité carbone à horizon 2050 pour la France. La neutralité implique que toutes les émissions de gaz à effet de serre soient compensées par le stockage de carbone.

Le Label Bas Carbone se présente alors comme un outil incitatif encourageant tous les acteurs de l'économie à réduire leur empreinte carbone et offre un cadre de référence transparent aux financeurs pour acheter des crédits carbone origine France.

Ce marché volontaire est différent du marché réglementaire européen, instauré en 2005. Ce dernier a pour objectif de réglementer les émissions des secteurs de l'industrie et de la production d'énergie. Le secteur agricole n'est pas concerné par le marché réglementaire.

LE MARCHÉ VOLONTAIRE EN PRATIQUE

Le ministère de la Transition écologique a approuvé des méthodes de calcul grâce auxquelles des porteurs de projets bas-carbone peuvent quantifier leur(s) projet(s) et in fine calculer des crédits carbone. La reconnaissance du projet suite à la vérification par un tiers indépendant permet alors de bénéficier du Label et de vendre des crédits carbone dont la qualité et l'intégrité environnementale sont assurées.

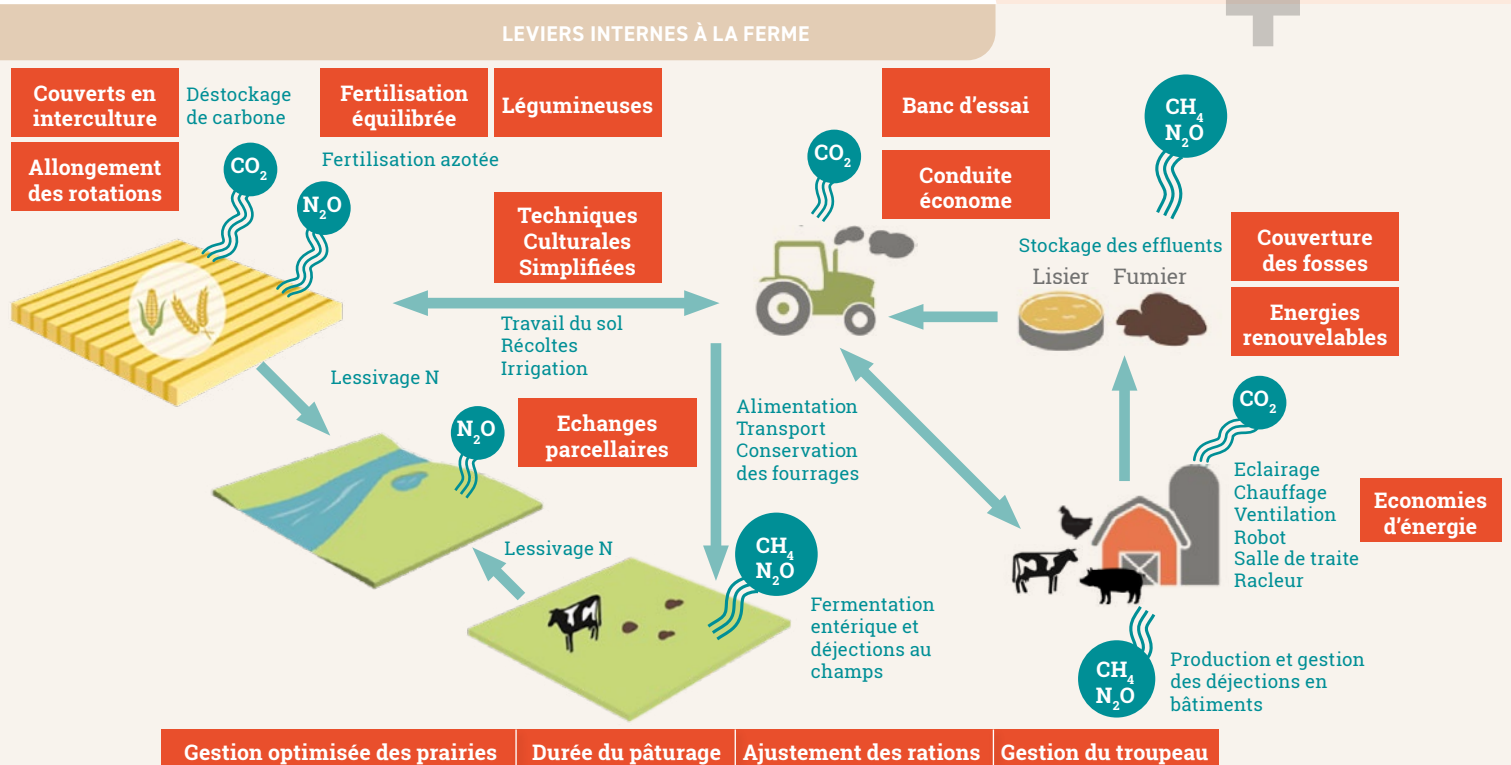


Gaz à Effet de Serre (GES)

Réduire les émissions à la ferme

L'agriculture se caractérise par des émissions de protoxyde d'azote (N_2O), essentiellement liées à la fertilisation azotée, et de méthane (CH_4), émis par la fermentation entérique des ruminants et la gestion des déjections. L'agriculture émet aussi du dioxyde de carbone (CO_2) en lien avec les consommations d'énergie directe et indirecte (fabrication et transport des intrants). Les leviers sont nombreux pour réduire ces émissions de GES [fig. 1].

Figure 1 : Quelques exemples de leviers pour réduire les émissions de GES à la ferme



Zoom

Le stockage de carbone dans les sols

Stocker du carbone à la ferme, ça peut passer par le boisement, le bocage, les constructions en bois, et par l'élévation du taux de matière organique des sols à travers certaines pratiques. Intéressons-nous ici au cas du stockage de carbone dans les sols.

Le stock de carbone contenu dans les sols est plus élevé que celui de l'atmosphère et de la biomasse végétale vivante combinées. Depuis 12 000 ans, les activités humaines ont fait perdre environ 110 gigatonnes de carbone aux sols par l'utilisation des terres : défrichage, mise en culture, urbanisation... À titre de comparaison, la quantité de carbone contenu dans l'atmosphère est de l'ordre de 800 gigatonnes. Le stockage de carbone dans les sols joue donc un rôle dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Le carbone se présente dans les sols sous forme de matières organiques, source d'énergie pour les êtres vivants. Tant que ces matières sont accessibles et que les conditions de vie de ces organismes sont propices, elles seront digérées.

En fin de digestion le carbone retournera dans l'atmosphère sous forme de CO₂. Il pourra redevenir matière organique grâce à la photosynthèse des plantes. Stocker du carbone dans le sol revient à remplir un seau percé. Plusieurs études récentes montrent qu'en fonction de certains paramètres texturaux (argile,

limon), le sol a une capacité de stockage maximale. On peut donc aussi faire déborder le seau percé ! La localisation du carbone dans le sol (profondeur) a son importance : plus il sera en profondeur, plus il sera stable.

LE STOCKAGE « EN QUESTION »

Au regard de mes pratiques actuelles et du stock de carbone de mon sol, est-ce que le seau se remplit, se vide ou est à l'équilibre entre l'eau que j'amène et ce qui sort par le trou ? Quel est mon niveau de stock actuel par rapport au taux de saturation maximal de mon sol ? Ainsi, au regard des méthodes et techniques qui existent, je peux identifier ce que je dois mettre en œuvre et si cela tient la route dans mon système de production. Gardons en tête que plusieurs leviers peuvent être actionnés.

Dans un premier temps, il faut maximiser la photosynthèse, donc avoir le plus souvent une plante ou un couvert en place, voire des cultures pluriannuelles. Ensuite, on peut jouer sur l'efficacité de la photosynthèse. Le maïs, par exemple, a un métabolisme plus efficace que les autres cultures pour convertir l'énergie

solaire en carbone, mais il ne valorise pleinement le rayonnement solaire que 3 mois de l'année. Enfin, on peut jouer sur la profondeur du carbone apporté au sol : un bon moyen est de cultiver des plantes pluriannuelles. Elles s'enracinent plus profondément qu'une culture annuelle et laisseront donc plus de carbone en profondeur. L'arbre peut aussi jouer ce rôle.

Pour terminer, il est important de mesurer le retour au sol du carbone produit par photosynthèse. Il peut retourner directement au sol via les racines et résidus de culture (couvert, paille, chaumes, pertes) ou transiter par l'Homme, les animaux ou un méthaniseur. Dans le premier cas, il sera digéré par le sol. Dans le second cas, il sera d'abord digéré par les animaux, des bactéries et lors de son stockage. Il devient maîtrisable. Il peut donc être apporté sur le champ de notre choix. Il devient possible de l'apporter en grande quantité sur une petite surface. Son effet sera de stocker du carbone sur cette surface mais il ne s'agit pas d'un stockage à l'échelle globale, simplement d'une concentration.

Jérémy Guil

jeremy.guil@bretagne.chambagri.fr



Le carbone des sols joue un rôle dans l'atténuation du changement climatique



Crédit photo : Roman Synkevych - Unsplash

Méthodologie

Calculer son projet « Bas Carbone » et ses crédits carbone

Les méthodes utilisées dans le cadre du Label Bas Carbone permettent de quantifier du stockage de carbone ou des émissions de gaz à effet de serre, puis un potentiel de réduction selon les leviers actionnés. Ce sont ces réductions d'émissions qui feront l'objet de « crédits carbone ».

À ce jour, trois méthodes forestières ont été validées par le ministère ainsi que six méthodes pour le secteur agricole. Ces dernières concernent les ruminants (méthodes Carbon Agri, Ecométhane, et Sobac'Eco-TMM), la plantation de haies (méthode Carbocage), la plantation de vergers (méthode Plantation de vergers), et les grandes cultures (méthode Grandes Cultures). Des méthodes spécifiques aux légumineuses et à la méthanisation devraient paraître prochainement.

En porc et volaille, les travaux sont en cours et les méthodes approuvées sont attendues pour 2023. Toutes les méthodes sont disponibles sur le site du ministère de la Transition écologique et peuvent être utilisées librement et gratuitement par tout porteur de projets. Pour information, toute personne ou groupe de personnes peut déposer auprès du ministère une ou plusieurs méthodes. Ce dernier se charge d'étudier leur robustesse et de les valider.

Pour prétendre à la labellisation de son projet Bas Carbone, l'agriculteur doit donc choisir une méthode approuvée et calculer grâce à elle un potentiel de crédits carbone à vendre. Selon les méthodes, les projets ont des durées de vie différentes (entre 5 ans et 15 ans), et le paiement des crédits carbone peut se faire par anticipation.

Se faire accompagner dans une démarche Bas Carbone

S'engager dans une démarche Bas Carbone peut se faire avec l'accompagnement technique de la Chambre d'agriculture de Bretagne et l'appui juridique et financier de l'association Alli'Homme. À ce jour, l'accompagnement proposé concerne les projets bas-carbone s'appuyant sur les méthodes Carbocage et Carbon Agri.

1

Les Chambres d'agriculture de Bretagne proposent aux agriculteurs un accompagnement technique dans la réalisation des diagnostics carbone et dans l'élaboration du projet « bas carbone ». Par ailleurs, à travers l'accompagnement des Plans Climat (PCAET) des collectivités, les Chambres peuvent faciliter la mise en œuvre d'un marché du carbone local.

2

L'association Alli'Homme* appuie les agriculteurs et forestiers dans la construction et la valorisation économique des services environnementaux dans le cadre de partenariats privés de type mécénat, Contrats de Paiement pour Services environnementaux (PSE), vente de crédits carbone.

**Le saviez-vous : l'association loi 1901 Alli'homme est pilotée par la Chambre d'agriculture et les FDSEA de Bretagne pour promouvoir des pratiques agricoles et forestières porteuses de services environnementaux*

3

Un porteur de projet peut choisir de ne pas faire labéliser ses crédits carbone. Dans ce cas, pour les vendre, il faudra trouver une entreprise n'ayant pas l'exigence d'acheter des crédits labellisés.



La méthode Carbon Agri [ruminants]

Cette méthode se base sur Cap'2er, un outil d'évaluation environnementale et d'appui technique en élevage de ruminants. Il a été développé par l'Institut de l'élevage en 2018. La même année s'est créée l'association France Carbone Agri (FCAA). Son objectif est d'agrèger les projets « bas carbone » des exploitations laitières françaises dans le but de diminuer les frais de gestion pour chaque éleveur et de vendre une offre de crédits carbone plus conséquente aux entreprises. Son fonctionnement : l'association FCAA organise des Appels à Projets chaque année pour recevoir les projets Bas Carbone des éleveurs laitiers français. À noter que ce fonctionnement va s'étendre au fur et à mesure à tous les ruminants.

Les conseillers des Chambres d'agriculture de Bretagne accompagnent les agriculteurs dans leur diagnostic et la construction d'un plan d'action au travers de l'association Allié Homme, intermédiaire et porteur de projets collectifs en Bretagne dans le cadre des Appels à Projets de France Carbon Agri Association. Les projets sont notifiés à l'administration pour la labellisation et la vente des crédits carbone aux entreprises privées cherchant à compenser leur empreinte carbone. À noter toutefois qu'un groupe d'agriculteurs peut faire

le choix de traiter en local sans passer par l'intermédiaire France Carbone Agri Association. Dans ce cas-là aussi, les Chambres d'agriculture de Bretagne et Allié Homme peuvent accompagner la démarche, de la construction du projet jusqu'à sa valorisation économique.

PRIX DU MARCHÉ ?

Dans le cadre d'un projet « bas carbone » soutenu par l'association France Carbone Agri, le prix est de 30 €/tonne de CO₂ évitée. Dans d'autres situations, le prix est négociable et peut être plus élevé.



Les haies et les prairies permanentes offrent une forte capacité de stockage du carbone.

BAS CARBONE ET EFFICIENCE ÉCONOMIQUE

Les résultats 2017/2018 d'une étude sur les 35 exploitations du réseau d'élevage bovins lait Bretagne (dispositif Inosys) montrent qu'en filière laitière il existe une corrélation positive entre faible empreinte carbone brute (somme des gaz à effet de serre) et charges opérationnelles réduites.

En effet, un écart de **40 €/1000 l de lait** est observé entre les charges opérationnelles des éleveurs du quart le plus émetteur avec celles des éleveurs du quart le moins émetteur



UN MARCHÉ DU CARBONE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Débuté en 2022, le projet Life Carbon Farming vise à accompagner 700 exploitations bovins lait et viande dont 50 en Bretagne dans une démarche label bas carbone (méthode Carbon Agri). Il permet aux éleveurs d'accéder au marché du carbone en finançant les bilans carbone et le suivi.

Le projet Life Carbon Farming (2022-2027) a pour objectif de réduire de 15 % l'empreinte carbone de 700 exploitations en Europe à travers la mise en place de démarche « label bas carbone ». Plus globalement, l'ambition est de concevoir les bases d'un marché du carbone européen viable et accessible pour tous les éleveurs.

Les Chambres d'agriculture de Bretagne, partenaires du projet, ont la possibilité de financer 17 dossiers « label bas carbone » en exploitations bovins lait ou viande. Ce projet permet également aux éleveurs impliqués de participer à des séminaires nationaux et européens avec d'autres éleveurs afin de partager les expériences et pratiques.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter :

Tanguy Bodin

06 73 37 84 01

tanguy.bodin@bretagne.chambagri.fr



La méthode Carbocage [haies bocagères]

Basée sur l'outil Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH), les Chambres d'agriculture de Bretagne et l'association Alli'Homme font le lien entre les agriculteurs et la DREAL pour la notification et labellisation des projets. Dans un second temps, les Chambres et Alli'Homme accompagnent les agriculteurs dans la vente des crédits carbone auprès d'entreprises.

PRIX DU MARCHÉ ?

Avec Carbocage le prix fait l'objet de négociation. À titre d'exemple, un des premiers contrats des Pays de la Loire a été signé à 80 €/tonne de CO₂ évitée. Beaucoup d'acteurs s'accordent à dire que le prix va évoluer à la hausse dans les années à venir.



Intérêts

Tous les acteurs s'y retrouvent...

Chaque acteur de la chaîne du marché du carbone doit trouver son intérêt.

POUR LES AGRICULTEURS,

il s'agit de pouvoir financer des améliorations de pratiques, recevoir une reconnaissance pour des effets positifs pour le climat, créer du lien avec des entreprises du territoire (pour les crédits carbone vendus localement) et anticiper les demandes du marché via les coopératives.

L'intérêt pour les agriculteurs dépend surtout de la situation initiale de l'exploitation agricole et des leviers actionnés à travers son projet Bas Carbone. Si l'exploitant a peu de marge pour réduire son empreinte carbone, alors le Label Bas Carbone présente moins d'intérêt financier. En revanche, l'agriculteur pourra s'intéresser aux Paiements pour Services environnementaux (PSE) qui peuvent rémunérer le maintien de bonnes pratiques.

POUR LES ENTREPRISES,

l'objectif est d'améliorer ou de cultiver une image et concevoir des produits affichés bas carbone, engager ou enrichir une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) en compensant les émissions résiduelles de l'entreprise, de favoriser la création de valeur ajoutée sur son territoire d'implantation ou enfin de faire œuvre de pure philanthropie.

LES COLLECTIVITÉS

cherchent à favoriser le maintien et le déploiement de services écosystémiques tels que la préservation de la biodiversité et de la qualité paysagère, et donc de la qualité de vie. Elles souhaitent aussi encourager et valoriser les agriculteurs et les agricultrices du territoire engagés dans des projets «bas

carbone». Enfin, elles veulent favoriser la création de valeur ajoutée sur leur territoire et créer du lien entre entreprises et agriculteurs.

LE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

mène une politique qui vise à inciter un maximum d'acteurs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à augmenter le stockage de carbone et à garantir un cadre de référence transparent et origine France.



POUR ALLER PLUS LOIN

Vous voulez faire le point rapidement sur les leviers Bas Carbone déjà engagés sur votre exploitation ?

Vous voulez savoir quels sont les leviers que vous n'avez pas encore actionnés ?

Remplissez votre ClimatQuizz en ligne! Il vous permettra de faire le point gratuitement en 10 minutes.

climatquizz.chambres-agriculture.fr

Il existe des financements pour la réalisation de votre diagnostic carbone.

D'abord réservée aux nouveaux installés de moins de 5 ans, la mesure « Bon Diagnostic Carbone » du Plan de Relance est désormais accessible à tous les agriculteurs, indépendamment de votre date d'installation.

Vous souhaitez vous engager :

Chambres d'agriculture de Bretagne

Laurence Ligneau, Chargée de mission Climat-Carbone
laurence.ligneau@bretagne.chambagri.fr • 06 11 24 39 45

Clara Vianey, Conseillère énergie-Climat
clara.vianey@bretagne.chambagri.fr • 06 37 11 92 34

Alli'Homme

Charline Alenda, Responsable de projets Alli'Homme,
contact@allihomme.bzh • 06 37 35 32 47

Énergie-climat

L'alimentation, qui agit sur les gaz à effet de serre, est l'un des leviers permettant de jouer sur le bas carbone

ClimatQuizz

Crédit photo : Brecht Denil, Unsplash

FAITES LE POINT SUR VOS LEVIERS BAS CARBONE

Vous souhaitez faire le point sur les leviers Bas Carbone déjà en place chez vous et recevoir des propositions de nouveaux leviers à mettre en œuvre ? Le ClimatQuizz est en ligne !

Le ClimatQuizz est un questionnaire en ligne qui demande une quinzaine de minutes pour être rempli. Il a été imaginé comme la première étape d'un parcours bas carbone vers les étapes suivantes : le diagnostic des émissions de gaz à effet de serre et du stockage de carbone de son exploitation, et la construction du plan d'action.

Ce questionnaire est accessible gratuitement. Une fois les réponses validées, un score s'affiche à l'écran et permet d'orienter ses actions avec des propositions de leviers d'atténuation à mettre en œuvre. Un mail automatique est envoyé avec des liens pour trouver un interlocuteur Chambre d'agriculture correspondant à son système d'exploitation et son projet. Par ailleurs, vous pouvez indiquer à la fin du ClimatQuizz d'être recontacté gratuitement par un conseiller pour aller plus loin. À l'issue de cet échange, les besoins et les souhaits exprimés pourront faire l'objet de prochains rendez-vous spécialisés dans une ou plusieurs thématiques : faire son bilan énergie ou gaz à effet de serre, travailler sur son autonomie fourragère, etc. Une boîte à outils appelée Clim'Action permettra alors de

construire son propre plan d'action en priorisant les leviers d'atténuation choisis.

DES EXPLOITATIONS TESTS EN BRETAGNE

Les Chambres d'agriculture partenaires du projet sont en phase de test avec quelques exploitations agricoles de leur territoire. En Bretagne, 5 exploitations se sont portées volontaires pour expérimenter ces parcours Bas Carbone.

Les profils sont variés : «poules pondeuses en agriculture biologique et agroforesterie», «grandes cultures et volaille de chair», «porcs, grandes cultures et énergies renouvelables», «porcs et lait» et «grandes cultures».

Suite à cette phase de test, des ajustements pourront être apportés aux outils pour répondre au mieux aux besoins d'accompagnement identifiés. En attendant, n'hésitez pas à faire votre ClimatQuizz! ■

Clara Vianey

clara.vianey@bretagne.chambagri.fr
06 37 11 92 34

Pas plus de 15 minutes pour évaluer ses leviers



LE PROJET CLIMATCULTEUR

LES AGRICULTEURS S'ENGAGENT

En janvier 2021, le projet ClimatCulteur a démarré dans le cadre d'un partenariat entre les Chambres d'agriculture de Bretagne, Pays de Loire, AURA, Grand Est, Hauts de France, Nouvelle-Aquitaine, et PACA. L'objectif du projet : construire des parcours Bas Carbone selon une approche globale multi-filières à l'échelle de l'exploitation, en mutualisant et capitalisant les outils et les références acquises dans les 7 régions partenaires. À ce stade, les parcours Bas Carbone couvrent les productions suivantes : bovins lait et viande, petits ruminants (ovins lait et viande + caprins), porcs, volailles, cultures assolées avec et sans fourrage, agroforesterie-haies, et énergies renouvelables.



POUR ALLER PLUS LOIN



Testez-vous en ligne !

climatquizz.chambres-agriculture.fr



Pour gagner 4 à 6 % de MAT,
l'élevage pratique l'enrubannage en fauche précoce

YANNIS A DIVISÉ PAR DEUX LA SURFACE EN MAÏS POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Yannis

En saisissant l'opportunité d'acquérir 7 ha de surface accessible, Yannis Collet, agriculteur à Plumieux (22), a profité du dispositif MAEC SPE 28/55 : 28 % maximum de maïs dans la SFP et 55 % minimum d'herbe dans la SAU. Il a pu faire évoluer son système fourrager vers plus d'herbe pâturée : +700 kg ms/UGB/an en 6 ans. Il est passé de 42 % de maïs dans la SFP à 20 %. Il a gagné aujourd'hui en autonomie (85 % des protéines consommées par les bovins sont produites sur l'exploitation), en coût alimentaire (-30 €/1000 l) et en résilience (- 20000 € de charges opérationnelles).

Et ailleurs

Aller vers plus d'autonomie protéique, c'est d'abord rechercher l'autonomie alimentaire. Le premier levier est de produire le lait par les fourrages. Les essais en station expérimentale montrent que l'on peut produire 7000 à 7500 l vendus/VL/an uniquement avec des fourrages équilibrés. Au début de la démarche vers plus d'herbe, l'exploitation était déjà économe sur les concentrés (150 g/l pour 8000 l vendus/VL/an, en 2015). Aujourd'hui, avec le nouveau système fourrager, les vaches ne consomment plus que 800 kg de concentrés pour une production de 7500 l/VL/an, soit 100 g/l.

Les clés de la réussite

Évoluer vers plus d'herbe nécessite d'avoir une bonne maîtrise du pâturage. Il existe des outils d'aide à la dé-

cision : herbomètre, calendrier de pâturage manuel ou électronique... Yannis a adhéré à un groupe d'échange, c'est aussi un bon moyen de progresser et de se créer ses propres repères. ■



POUR ALLER PLUS LOIN

■ Le guide

«Produire avec de l'herbe, du sol à l'animal» a été mis à jour.

■ Porte ouverte Innov'Action

le 23 juin 2022 à Plumieux (22)

Contact :

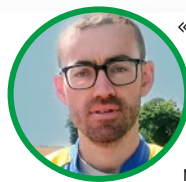
Denis Follet

denis.follet@bretagne.chambagri.fr



Groupe DEPHY Écophyto Est Morbihan

NICOLAS LEBLANC, AGRICULTEUR À SAINT-SERVANT



«J'ai rejoint ce groupe DEPHY Écophyto, animé par les chambres d'agriculture de Bretagne, en 2016. À partir de 2020, j'ai testé le désherbage mécanique sur deux parcelles de maïs, avec de bonnes longueurs. J'ai ramassé les cailloux et j'ai préparé le sol sans trop de mottes et de résidus. J'ai semé plus creux (5 cm) et un peu plus dense (102000). C'est un agriculteur bio qui est venu faire les passages de herse étrille et biner. La même année, j'ai fait une parcelle en tout mécanique et une

avec 2 passages de herse étrille et un chimique. En 2021, la météo était plus compliquée et j'ai déclenché en chimique après les passages de herse étrille.

Cette année, j'ai acheté une herse étrille 12 m pour faire moi-même les interventions. Mon objectif c'est de passer à l'aveugle puis à 3-4 feuilles sur toutes mes parcelles de maïs, en labour et non-labour, pour diminuer mes passages d'herbicides. Selon la météo et le salissement, je ferai biner ou je passerai en chimique notamment sur les vivaces. C'est technique : sur ma parcelle labou-

rée, je n'avais pas assez rappuyé le sol. Sur les conseils de Clarisse Boisselier, j'ai repassé un rouleau, puis j'ai fait mon premier passage un peu en travers des rangs. Mes roues de tracteur ont un peu marqué : elle m'a conseillé de jumeler ou de baisser la pression des pneus. Sur mes parcelles sans labour, il y a encore quelques résidus. Tous les ans j'en apprend. J'espère pouvoir passer aussi sur céréales l'an prochain.» ■

Propos recueilli par Clarisse Boisselier

clarisse.boisselier@bretagne.chambagri.fr



Objectif passer la herse étrille à l'aveugle et à 3 feuilles pour garder un herbicide sur vivaces



POUR ALLER PLUS LOIN

Consultez la page internet du groupe Dephy

Télécharger la fiche

« Désherbage 100 % mécanique du maïs »



Essai variétés blé en 2020 au Cloître-Pleyben

Groupe cultures 30 000 du Pays de Châteaulin EXPÉRIMENTER CHEZ SOI POUR AVANCER

« Impossible de la reconnaître ! Pourquoi on traite ? » Lors de la visite d'un essai blé en mai 2019, les agriculteurs du groupe cultures du Pays de Châteaulin observent la comparaison d'une bande non traitée avec une bande traitée par un fongicide un mois plus tôt, et sont interpellés de ne voir absolument aucune différence...



Attendre un peu pour déclencher un traitement a permis de voir apparaître des pucerons parasités par des auxiliaires

Ce groupe cultures s'est constitué à partir d'un noyau d'agriculteurs au début des années 2010. Ce qui rassemble les participants est leur volonté de gagner en autonomie : autonomie de décisions, moindre recours aux intrants en général, et aux produits phytosanitaires en particulier. Ils recherchent la maîtrise de leurs charges, pour optimiser la marge économique de leur système de cultures. Leur objectif est aussi de ré-

duire l'impact de leurs pratiques sur l'environnement. Ils cherchent à développer l'agroécologie, notamment en travaillant avec des essais qui permettent à la fois d'innover et d'avancer sans prendre de risque, et de communiquer vers l'extérieur du groupe.

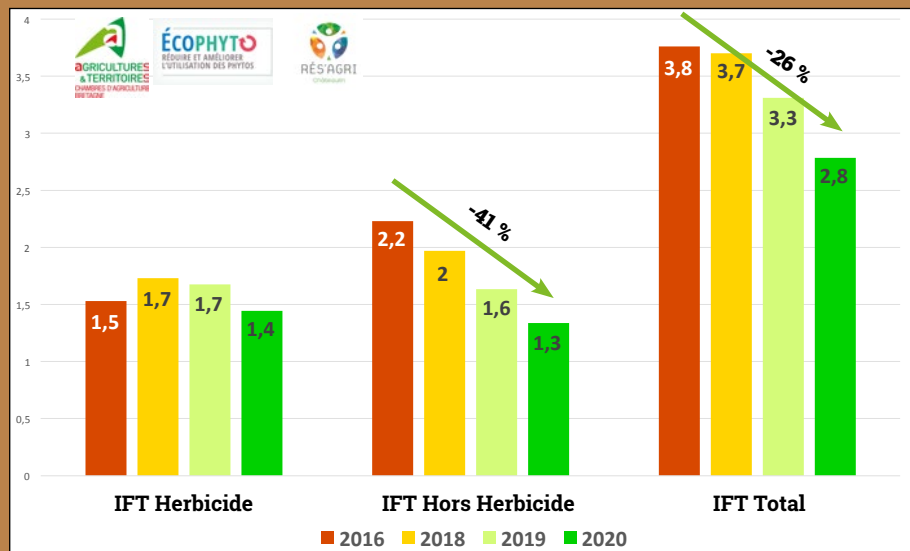
En 2017, le groupe a décidé de postuler au financement « Écophyto 30000 fermes », ce qui a donné une impulsion

au recrutement de nouveaux agriculteurs et permis de redéfinir ensemble le projet du groupe. Le collectif compte alors une quinzaine d'agriculteurs du Pays de Châteaulin, attachés à la diversité de leurs systèmes de productions, de leurs visions, de leurs expériences. Certains d'entre eux font partie d'autres collectifs : TCS/Agriculture de conservation, Écophyto Déphy, etc.

BAISSE DE 26 % DE L'IFT TOTAL MOYEN DU GROUPE

Si les Indicateurs de Fréquence de traitement (IFT) herbicides ont peu bougé, les IFT hors herbicide (traitement semences + fongicides + insecticides + anti-limaces) ont diminué régulièrement, pour atteindre une baisse de 41 % en moyenne, pour les 10 exploitations du groupe présentes de 2016 à 2020. Ces IFT ont été calculés sur la SAU de l'exploitation moins la surface en prairies permanentes. À noter que les IFT des cultures de légumes industrie (flageolets, haricots verts, pois de conserve) ont également diminué chez les producteurs qui en cultivent : le raisonnement des interventions sur céréales a sans doute fait évoluer la conduite d'autres cultures, sur lesquelles le groupe a peu travaillé

Moyenne des IFT des 10 exploitations présentes de 2016 à 2020
Groupe cultures / 30 000 - Pays de Châteaulin





«CONSCRIVER 1 % DE SA SURFACE À DES ESSAIS»

«À l'occasion de la journée du groupe TCS, j'ai retenu la phrase d'Odette Ménard, une agronome canadienne, qui conseille de consacrer 1 % de sa surface à des essais, un peu comme le budget R&D de l'exploitation», témoigne Marc. Ainsi, chaque année, une comparaison variétale de blé est menée en grandes bandes chez l'un des membres du groupe.

L'objectif est de repérer les variétés productives localement, les plus résistantes aux maladies. Il y a quelques années, lors de la visite d'un essai, il a été observé que

la rouille jaune se propageait très peu d'une variété à une autre dans la bande non traitée avec un fongicide. À partir de là, entre autres, quelques producteurs ont commencé à semer chez eux des mélanges de variétés de blé. «On le fait bien en maïs, pourquoi pas en céréales», questionne Patrick, un autre agriculteur du groupe. Ces mélanges sont désormais intégrés dans la collection variétale annuelle, où leur rendement est à chaque fois du même niveau que celui des meilleures variétés.

Les producteurs ont partagé le fait qu'ils avaient parfois pu retarder le premier traitement fongicide sur les parcelles en mélange de variétés de blé. La pratique s'est développée petit à petit au sein du groupe. Cela explique en partie le fait qu'aujourd'hui, les agriculteurs du groupe appliquent sur leurs céréales un fongicide de moins qu'il y a 5 ans.

«LA FÉVEROLE BOURDONNE»

Les essais de féveroles d'hiver ont, quant à eux, mis en évidence le fait que les semis tardifs — de fin novembre à début décembre — décalaient assez nettement l'apparition du botrytis, maladie qui peut être très préjudiciable à la culture.

Retarder les semis a permis de gérer plus facilement la maladie, avec moins d'intrants. Plusieurs producteurs du groupe ont intégré de la féverole dans leurs rotations, féverole d'hiver ou féverole de printemps.

Sur féveroles de printemps, les essais ont permis de travailler sur le contrôle des ravageurs. Tous les ans, les féveroles de printemps subissent la pression plus ou moins forte des pucerons, pendant sa floraison. Or, «la féverole bourdonne», comme le dit Marc, tellement les pollinisateurs sont présents. Dans ces conditions, les producteurs ont encore moins «envie» d'appliquer un insecticide, même quand le seuil théorique d'intervention est dépassé... Si bien qu'en attendant un peu pour dé-

clencher un traitement, sont apparus de nombreux prédateurs de pucerons (coccinelles, syrphes, chrysopes), et de nombreux pucerons parasités. Ainsi, quelques jours après l'arrivée des pucerons, le groupe a constaté sur les essais menés sans insecticide que cette importante faune auxiliaire de cultures avait une action réelle de régulation des pucerons. Au point de pouvoir se passer d'insecticide dans la majorité des cas.

En fin de campagne, le groupe tient à faire chaque année le bilan technique de leurs principales cultures, en allant jusqu'au calcul de la marge sur appro. Ces réunions sont importantes car, en se situant les uns par rapport aux autres, elles permettent aux producteurs de repérer leurs points forts ou faibles, et d'échanger sur leurs pratiques. «Dès qu'on arrête ces réunions marges, les écarts entre nous augmentent», remarque André. Cette réunion annuelle est aussi l'occasion de revenir sur les essais de l'année, d'initiative collective ou individuelle.

Aujourd'hui, le groupe continue à travailler ensemble, et cherche à développer des pratiques toujours plus agroécologiques, notamment pour favoriser la biodiversité dans leurs systèmes de cultures. ■

Anne-Thérèse Bilcot

anne-therese.bilcot@bretagne.chambagri.fr

**-26 % de baisse
des phytos
en 4 ans.**



Les agriculteurs du groupe font un fongicide de moins sur leurs céréales.



Plusieurs producteurs ont intégré de la féverole dans leurs rotations.

POUR EN SAVOIR PLUS

Sur la protection intégrée des grandes cultures, cultures légumières, arboriculture, horticulture... : ÉcophytoPIC, c'est plus de 5000 ressources à la disposition de tous sur

www.ecophytopic.fr

Fertilisation des sols



Une surface de 20 m² suffit pour l'installation du pyrolyseur démontable et transportable.

Test d'un pyrolyseur mobile à Kerguéhennec

RECYCLER DU FUMIER DE VOLAILLE EN BIOCHAR



La pyrolyse de fumiers de volailles transforme cet effluent en biochar, utilisé comme amendement organique. Un prototype de pyrolyseur mobile a été testé à la station expérimentale des Chambres d'agriculture de Bretagne de Kerguéhennec (Morbihan) dans le cadre du projet européen Fertimanure.

Dans le cadre de l'essai mené sur la station de Kerguéhennec, le test de pyrolyse a porté sur du fumier de poulet avec un taux de 60 % de matières sèches.

UN PROTOTYPE INNOVANT

Construire un pyrolyseur transportable et utilisable dans une exploitation agricole n'avait encore jamais été réalisé. Cette expérimentation fait partie du projet européen Fertimanure qui s'est donné comme objectif de tester différentes voies de transformation d'effluents organiques en fertilisants à l'échelle d'une exploitation. Installée sous un hangar ventilé, l'installation requiert une puissance électrique importante, fournie dans cet essai par un groupe électrogène. Du fumier est placé dans une cuve depuis laquelle il est acheminé par une trémie dans le four chauffé à 700 °C pendant quelques minutes. Le fumier, alors transformé en biochar, est ensuite refroidi avant de tomber dans une cuve. Les gaz produits par la combustion sont brûlés par une torchère. Le prototype à

ce stade est coûteux en énergie avec un faible rendement : la capacité de traitement est de 15 kg/h de fumier pour une production d'environ 300 kg de biochar et pour 1 tonne de biomasse. On ne peut donc pas encore déployer cette technique dans les élevages mais des pistes d'amélioration ont été identifiées.

UN AMENDEMENT TESTÉ AU CHAMP

Le biochar produit en Bretagne est en cours de test sur 3 essais aux champs menés par les Chambres d'agriculture du Grand-Est et de la Somme. Un des essais mené sur betterave, en sol de craie, vise à tester l'effet du biochar sur la couleur du sol (effet albédo) pour augmenter la température et booster la levée de la culture. Les autres essais, sur chou et pomme de terre, évaluent la capacité du biochar à retenir l'azote quand il est associé à une solution azotée. ■

Nicolas Genot

nicolas.genot@bretagne.chambagri.fr

UNE COMBUSTION ANAÉROBIE DU FUMIER

La pyrolyse est un procédé de traitement thermique de matières carbonées relativement sèches à haute température en absence d'oxygène. Elle peut être lente — de plusieurs minutes à quelques heures à basse température (300-500 °C) — ou rapide, de l'ordre de quelques minutes à haute température (500-700 °C). Les produits issus de cette combustion comprennent une phase solide (biochar), une phase gazeuse combustible et une phase liquide.

✚ POUR EN SAVOIR PLUS

Le projet européen Fertimanure s'intéresse à différentes techniques de recyclage d'effluents (stripping, méthanisation...) dans différents pays :

www.fertimanure.eu/en/



L'équipe de la station est sur le pont pour préparer cet événement dédié aux grandes cultures qui devrait accueillir des visiteurs de tout l'ouest de la France.

■ **En pratique :**

Journées gratuites et sur inscription, avec une possibilité de repas payant sur place.



Sur le Web

■ **Programme complet et vidéo**

www.chambres-agriculture-bretagne.fr

■ **S'inscrire en ligne**

my.weezevent.com/50-ans-de-kerguehenec

■ **Contact**

martine.coheleach@bretagne.chambagri.fr
ou 06 79 70 32 84



**STATION
DE KERGUÉHENNEC**

Vie des stations

**LES 9 ET 10 JUIN,
DES PORTES OUVERTES
EX-CEP-TIO-NNELLES !**

1972 - 2022, 50 ans d'activité à Kerguéhenec, ça se fête. La station «grandes cultures» des Chambres d'agriculture de Bretagne (Bignan, 56) vous invite à découvrir les essais et les démonstrations de nouvelles technologies.

À partir des pistes d'évolutions de l'agriculture bretonne sur les 20 ans à venir, 6 ateliers thématiques vous permettront de faire le plein d'idées pour votre exploitation et son avenir. Des essais innovants seront dévoilés : les protéines végétales pour l'alimentation humaine, la valorisation des digestats, des systèmes de culture économes en intrants... Vous pourrez aussi assister à des démonstrations de désherbage localisé sur haricots (Ecorobotix) et

sur maïs (Carbon Bee). La société Car-ré fera évoluer son automoteur auto-nome, l'Anatis.

Un premier «grand format» vous sera proposé le jeudi 9 juin autour de l'ate-lier sur les légumes de transformation, en partenari-ariat avec Eureden. Une parcelle de 6 ha semée en pois de conserve permet-tra d'aborder les enjeux de la filière.

Le vendredi 10, en partenariat avec Agretic, un second «grand format» mettra l'accent sur la robotique en grandes cultures avec une halle tech-nologique où 12 sociétés mettront en avant leurs nouveautés. ■

50 ans!

Yvon Lambert

Yvon.lambert@bretagne.chambagri.fr

Bon "Diagnostic Carbone"

Réduisez votre empreinte carbone
et bénéficiez du soutien Plan de Relance

Pourquoi s'engager vers le label "BAS CARBONE"

- Gagnez en efficacité économique sur votre exploitation
- Adaptez votre système de production au changement climatique
- Valorisez votre image vis-à-vis de la société en mettant en avant les co-bénéfices de votre activité
- Faites-vous rémunérer pour vos pratiques bénéfiques pour le climat grâce au Label Bas Carbone

Engagez une vraie démarche de progrès sur votre exploitation

Contact :
Anne Estebanez
06 84 18 35 63
anne.estebanez@bretagne.chambagri.fr

www.chambres-agriculture-bretagne.com

[/ChambagriBzh](https://www.youtube.com/channel/UC...)

Élevage caprin

Coût de production 2021

« ÇA VAUT TOUJOURS LE COUP DE LES REGARDER »

En 2021, 14 exploitations caprines bretonnes ont participé à une formation « comment améliorer son coût de production ? » basée sur leurs résultats d'exploitation de 2020. À l'issue de la formation, les éleveurs participants ont reconnu être surpris par la disparité des coûts entre leurs élevages. Chacun est reparti avec des pistes d'améliorations.

Dans le groupe, les élevages représentés sont très divers : 2 élevages livreurs bio, 8 élevages livreurs conventionnels, 2 exploitations « mixtes » (livreurs et transformateurs), et 2 fromagers fermiers. Cette diversité d'élevages témoigne de la richesse des élevages caprins bretons.

CONNAÎTRE SON COÛT DE PRODUCTION POUR S'AMÉLIORER

Le coût de production représente l'ensemble des charges engagées pour produire 1000 l de lait : aliments, approvisionnement des surfaces, eau, électricité, amortissements... et charges de transformation et de commercialisation pour les éleveurs transformateurs fermiers. Il ne faut pas le confondre avec le prix de revient qui tient compte des frais de commercialisation. Les charges travail sont prises en compte à hauteur de 2 SMIC par Unité de Main-d'œuvre (UMO)

Ce coût de production est en hausse par rapport à l'année dernière sur cette même catégorie (2020 : 884 €/1000 l). [tab. 1]

En bio, le coût de production des deux élevages livreurs est en moyenne de 950 €/1000 l, ce qui est un très bon résultat; le coût transformateur à 5043 €/1000 l.

La différence entre les systèmes est importante mais elle doit bien évidemment être mise en relation avec la valorisation

des produits. Effectivement si les charges des éleveurs transformateurs sont plus importantes, la rémunération du litre de lait l'est également.

Comparé aux références du réseau Inosys (réseau de référence caprin Grand ouest), les livreurs conventionnels bretons sont moins bien positionnés. Cela peut s'expliquer par une productivité moins élevée en Bretagne (161845 l par UMO versus 167700 l par UMO pour les éleveurs réseaux) mais aussi des charges plus élevées, le coût de production grand ouest étant à 836 €/100 l contre 989 en Bretagne. En revanche les livreurs bio bretons sont mieux positionnés principalement grâce à un très bon litrage par UMO de 142795 l versus 109300 l pour les éleveurs du réseau Inosys bio. Ce sont des éleveurs productifs et installés depuis plusieurs années, avec moins de charges d'amortissements que de jeunes installés.

Concernant les transformateurs, les coûts de production et produits sont plus élevés que les références du réseau Inosys grand ouest. Ceci s'explique par une meilleure valorisation du litre de lait transformé, mais un manque d'informations sur leurs charges et leurs maîtrises. Ces éleveurs ont un coût de production hors travail similaire, la différence se situant sur la productivité des chèvres.



La stratégie d'alimentation impacte fortement les charges

LE CHIFFRE

989 €/1000 l

de coût de production en moyenne pour les élevages livreurs conventionnels

TROUVER L'ÉQUILIBRE ENTRE PRODUCTIVITÉ ET CHARGE

Il a été beaucoup discuté lors de la réunion de Janvier 2022 des charges liées à la rémunération du travail en exploitation [fig. 1]. Il y a une grande diversité de rémunération brute (produit total atelier - coût de production hors travail) permise dans les élevages en fonction de



À RETENIR

De très fortes disparités de coûts de production sont encore relevés dans les élevages caprins : sur les 14 élevages analysés, seulement 4 se rémunèrent à hauteur d'au moins 2 SMIC par UMO, tandis que 6 sont en dessous d'1 SMIC. Le coût de production est globalement en hausse du fait de la baisse de productivité des troupeaux.

Parmi les 10 élevages que l'on peut comparer entre 2019 et 2020 : 4 ont vu les résultats économiques en hausse, 4 ont un résultat économique en baisse et 2 ont eu des résultats équivalents



la productivité par UMO. Ainsi certaines exploitations ne se rémunèrent pas (-0,97 SMIC par UMO) et d'autres sont au-dessus de la courbe de deux SMICS par UMO (la plus forte rémunération est de 5,9 SMIC par UMO).

Les participants ont aussi échangé des astuces pour améliorer leur efficacité au travail, notamment faire appel à une ETA afin de se concentrer sur l'élevage, ou bien faciliter la circulation dans les bâtiments en travaillant sur leur aménagement.

DES CHARGES D'ALIMENTATION QUI SE MAINTIENNENT

Le coût du système d'alimentation (Alimentation achetée + mécanisation + approvisionnement des surfaces) est relatif

stable par rapport à 2020 pour les catégories livreurs.

L'inclusion de la catégorie transformateur en 2021 nous permet de constater que la ventilation des charges est très différente entre les systèmes livreurs et transformateurs : les éleveurs transformateurs ont des charges de transformation et de commercialisation supplémentaires faisant baisser la dilution des charges alimentation à 19 % du coût de production versus 46 et 49 % en système livreurs bio et livreurs conventionnels.

La stratégie d'alimentation impacte directement les charges reliées, il est donc primordial de la raisonner en fonction des ressources et des objectifs de l'élevage.

LE POINT DE VUE DES ÉLEVEURS

Des pistes d'amélioration sont déjà envisagées chez certains participants, elles peuvent concerner le fonctionnement de l'exploitation, impactant souvent la charge de travail, ou bien la maîtrise des charges d'alimentation, arrivée en tête des discussions! Les éleveurs apprécient ces temps de réflexions et de visites, la plupart des éleveurs présents ont d'ailleurs confirmé leur envie de continuer, et un travail sur les coûts de production à partir des résultats 2021 sera donc proposé! ■

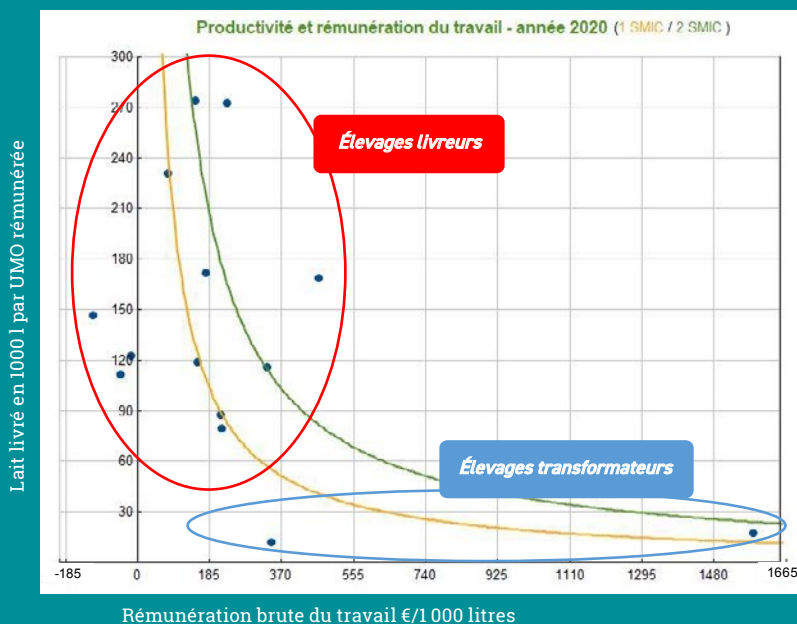
Juliette Bothorel

juliette.bothorel@bretagne.chambagri.fr.

Tableau 1 : Moyenne des produits et coût de production par types d'élevage en Bretagne et dans le grand Ouest (réseau Inosys).

€/1000 l	Groupe d'éleveurs bretons			Réseau Inosys grand ouest		
	Livreurs bio	Livreurs conventionnels	Transformateurs	Livreurs bio	Livreurs conventionnels	Transformateurs
Total produits	1 080	834	3 516	1 261	842	3 072
Coût de production	950	989	5 043	1 234	836	4 448
Rémunération en nombre de SMIC	3,9	1	1	2,2	2	1,3

Figure 1 : Exploitations du groupe coût de production Bretagne situées en fonction de la rémunération dégagée et de la productivité laitière par UMO (exploitations en dessous de la courbe jaune : moins de 1 SMIC, exploitations en dessous de la courbe verte : moins de 2 SMIC)



POUR ALLER PLUS LOIN

■ Échanges en groupe :

Les Chambres d'agriculture de Bretagne animent 3 groupes d'éleveurs de chèvres en Bretagne. Vous souhaitez partager sur le métier, sur les techniques ou améliorer vos performances économiques, vous pouvez contacter l'animatrice au **06 22 53 18 48**

■ Se former:

Assurer son renouvellement en élevage caprin, le 9 juin à Ploërmel (56)

formation-agriculteurs.com

Élevage bovin viande

LE COÛT DE PRODUCTION PEUT VARIER DU SIMPLE AU DOUBLE

Les Chambres d'agriculture de Bretagne apportent un appui à des éleveurs dans le cadre de groupes techniques. Dans cet article, nous vous présentons le travail mené avec 17 éleveurs de vaches allaitantes d'Ille-et-Vilaine qui ont analysé collectivement cet hiver leur coût de production.

Deux groupes d'éleveurs de vaches allaitantes d'Ille-et-Vilaine participent à 4 journées de formation durant la période hivernale. Ces groupes actifs depuis plusieurs années clôturent la saison par une journée spécifique sur le coût de production de l'atelier viande. Leur coût de production individuel est calculé et la journée de restitution leur permet de se situer et d'échanger sur leurs pratiques et sur les leviers d'action à mettre en place dans leur exploitation.

Cette année, 6 naisseurs et 11 naisseurs-engraisseurs spécialisés en bo-

vin viande ont travaillé sur leur coût de production. Il est composé de l'ensemble des charges de l'atelier viande réparties en 8 postes (figure). Le coût de production moyen de ces naisseurs est de 413 €/100 kg de viande vive (vv) avec des écarts allant de 322 € à 484 €/100 kg vv. Pour les naisseurs-engraisseurs, le coût de production moyen est de 361 €/100 kg vv avec de très grands écarts puisque le plus faible est de 216 € et le plus élevé 444 €/100 kg vv.

MÉTHODE DE CALCUL

Le coût de production de l'atelier bovin viande est calculé selon la méthode de l'Institut de l'élevage, qui tient compte de la rémunération du travail des exploitants, fixée à 2 SMIC bruts par UMO.

Pour permettre une comparaison entre les élevages, le coût de production est exprimé en € pour 100 kg de viande vive (€/100 kg vv). La production brute de viande vive est ainsi calculée et prend en compte le nombre et le poids des animaux vendus et achetés ainsi que la variation d'inventaire. Tous les poids des animaux sont convertis en kg vif pour pouvoir rassembler les ventes d'animaux au sein d'une même unité



LE PRINCIPAL POSTE EST LA MÉCANISATION

Le principal poste est la mécanisation qui représente le quart du coût de production : 108 €/100 kg vv pour les naisseurs et 90 €/100 kg vv pour les naisseurs-engraisseurs. Ce poste est composé des travaux par tiers (ETA, CUMA, location, etc.), des carburants et lubrifiants consommés sur l'exploitation, de l'achat de petit matériel, de l'entretien et des

La productivité du troupeau dépend du système, de la race et de sa conduite

amortissements du matériel. Les écarts entre les élevages s'expliquent par la stratégie de délégation et d'équipement individuel.

Le deuxième poste le plus important est la rémunération de l'éleveur. Celle-ci étant fixée arbitrairement à 2 SMIC/UMO, la notion de productivité de la main-d'œuvre va déterminer la part du travail dans le coût de production. Dans les groupes suivis, les naisseurs produisent 42 t de kg vif par UMO tandis que les naisseurs-en-

graisseurs en produisent 53 t. Un des moyens d'améliorer la productivité du travail est d'améliorer la productivité du troupeau, c'est-à-dire la production brute de viande vive par UGB. Elle est de 291 kg de viande vive/UGB pour les naisseurs alors qu'elle est de 379 kg pour les naisseurs-engraisseurs. La productivité du troupeau dépend donc du système mais aussi de la race et de sa conduite : alimentation, reproduction, sanitaire... ■

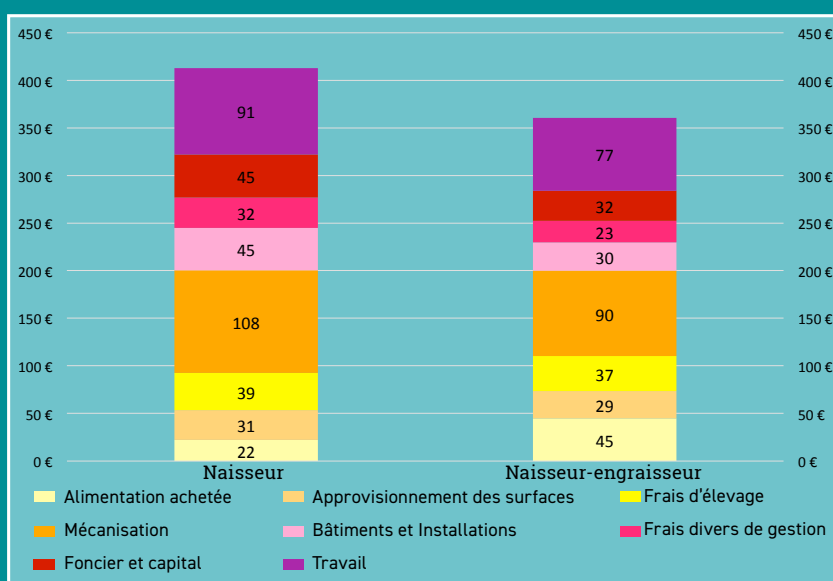
Élodie Brachet

elodie.brachet@bretagne.chambagri.fr
06 47 39 57 70



La mécanisation représente environ un quart du coût de production en viande bovine

Composition du coût de production en élevage allaitant (€/100 kg vv)



POUR EN SAVOIR PLUS

REJOIGNEZ UN GROUPE EN VIANDE BOVINE !

C'est 4 journées de formation par an avec des thèmes choisis par les membres (pâturage, autonomie protéique, coût de production, etc.) et des échanges riches et variés.

Contact :

Élodie Brachet

elodie.brachet@bretagne.chambagri.fr
06 47 39 57 70



Bâtiments porcins

UN ACCÈS À L'EXTÉRIEUR POUR TOUS LES STADES PHYSIOLOGIQUES

Pour être conformes à la réglementation bio, les bâtiments porcins doivent avoir, à tous les stades physiologiques, une aire extérieure ouverte sur trois côtés partiellement découverte. Zoom sur les spécificités techniques demandées.

Les éleveurs de porcs biologiques sont confrontés à des obligations de mise en conformité de leurs bâtiments depuis le 1er janvier 2021. Désormais, pour être conformes à la réglementation, les bâtiments existants doivent prévoir pour tous les stades physiologiques une aire extérieure (ou courrette) ouverte sur trois côtés partiellement découverte. Ce n'était auparavant le cas que pour les porcs à l'engrais et les gestantes. Des surfaces minimales intérieures et extérieures doivent aussi être satisfaites et la moitié de ces surfaces respectives doit à minima être une surface pleine, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent pas être constituées de caillebotis à plus de 50 %.

Depuis
le 1^{er} janvier 2021,
des obligations de
mise en conformité
des bâtiments

À CHAQUE NON-CONFORMITÉ SON ÉCHÉANCE

Compte-tenu de la grande hétérogénéité des bâtiments et de l'évolution marquée de la réglementation depuis 2009 (bâtiments fermés ou ouverts sur un seul côté et courettes non obligatoires), un calendrier de mise en conformité a été établi [tab.], précisant pour chaque non-conformité les échéances à respecter. Il s'étend jusqu'en 2028 notamment pour les courettes extérieures en maternité et jusqu'en janvier 2030 pour la limite des 50 % des surfaces intérieures et extérieures en caillebotis.

Située en bordure de forêt, la courrette de ce bâtiment gestantes a été cloisonnée par des murs pleins de plus de 1,50 m de haut. Soit 20 cm de plus que le seuil minimal imposé par la réglementation biosécurité. L'éleveur aurait également pu opter pour des barrières pleines, le tout étant d'empêcher tout risque de contact groin à groin entre la faune sauvage (sangliers) et les porcs domestiques.

UNE DÉCOUVERTURE DE 5 OU 50 %

Le pourcentage de découverte des courettes extérieures a fait l'objet de nombreux débats entre les administrations et les professionnels de la filière. L'administration a acté que les courettes pourraient être couvertes jusqu'à 95 % maximum, soit un minimum de découverte de 5 % pour les bâtiments existants. En revanche, pour les bâtiments construits après le 1er janvier 2022, un minimum de 50 % de découverte est imposé. Pour le calcul des 5 ou 50 % de découverte des courettes extérieures demandés, c'est la surface découverte qui induit la capacité maximale de porcs que la case peut accueillir. Par exemple, des truies pourront avoir plus de surface que le plancher fixé par le règlement, sans qu'il soit nécessaire de découvrir de manière plus importante l'aire d'exercice. Aussi, les autorités ont

récemment confirmé que le dépôt de permis de construire au 31 décembre 2021 est l'ultime date pour accepter les projets de construction de bâtiments en cours à 5 % de découverte, avec en complément une date limite de conversion au 30/06/2022. Ce délai a été jugé cohérent par les professionnels qui crai-

gnaient que seule la date de conversion s'applique. Ils demandent cependant une tolérance début 2022 vis à vis d'éventuels retards de chantier. ■

Claire Walbecque

claire.walbecque@bretagne.chambagri.fr

Calendrier d'adaptation des bâtiments d'élevage existants avant 2022

Bâtiment	Situations	Délai maximal de mise en conformité	Aménagements nécessaires
Engraissement	Absence de courettes extérieures (Bâtiment fermé)	30/06/2021	Création courettes extérieures conformes
	Courettes avec 1 seul côté ouvert	31/12/2021	Ouvrir sur 3 côtés
	Courettes totalement couvertes	01/01/2023	Découverte de 5 % au minimum des courettes
	Répartition non conforme des surfaces aire extérieure/aire intérieure des courettes	01/01/2025	Ouvrir les courettes sur 3 côtés de la totalité des m ² prévus de l'aire d'exercice extérieure
Post-sevrage	absence d'accès à une aire extérieure (Bâtiment fermé)	01/01/2026	Création courettes extérieures conformes
Gestante-Verraterie	absence d'accès à une aire extérieure (Bâtiment fermé)	01/01/2026	
Maternité (mise-bas, lactation)	absence d'accès à une aire extérieure (Bâtiment fermé)	01/01/2028	



Ce bâtiment de maternité a été construit en 2020/2021. Il comporte un accès extérieur avec un taux de découverte de 15%. En effet, l'administration n'avait pas encore statué sur la règle des 5 % de découverte pour les bâtiments datant d'avant janvier 2022. Passé cette date, une découverte de 50 % est désormais imposée.



Forum des CIRCUITS COURTS & ACCUEIL À LA FERME

En ligne



En présentiel



25 ENTREPRISES / 3 CONFÉRENCES
& 8 MINI WEB-CONFÉRENCES
DU 14 AU 16 JUIN 2022

Des solutions pratiques à découvrir, depuis chez vous, pour accueillir à la ferme et vendre vos produits !

INSCRIVEZ-VOUS !
CLIQUEZ ICI

GRATUIT
INSCRIPTION SOUHAITÉE

circuits-courts@bretagne.chambagri.fr
www.chambres-agriculture-bretagne.fr



avec le soutien financier de :



AURORE DONIO

Éleveuse de caprins au Tronchet (35)

Aurore, après 15 ans d'expériences professionnelles variées, a choisi l'élevage caprin bio en filière courte. Elle produit des yaourts, fromages frais, tomes et faisselles qui sont vendus sur 3 marchés et en magasins. Elle transforme aussi une petite partie du lait de bovin bio de la ferme familiale afin de compléter la gamme.

«Chez mes parents, je participais aux travaux de la ferme et de l'auberge. C'était naturel et ça s'est toujours fait dans une bonne ambiance. Avec un BTS d'assistante de direction, j'ai été salariée 10 ans avant de créer mon entreprise de ressources humaines dans la restauration. Mariée avec deux enfants, j'ai toujours su que je reviendrai à l'agriculture, à ma manière et au bon moment. Je sais qu'on embarque tout le monde avec un tel projet. Avec mon mari, nous sommes tous les deux des créateurs d'entreprise, ça m'a aidée à passer le pas.

«FAIRE À MA MANIÈRE»

En 2021, j'ai pu disposer de 14 ha de terres familiales sur lesquelles j'ai construit un bâtiment pour l'élevage de 60 chèvres et un atelier de transformation pour des fromages et du yaourt. J'ai fait valider mes compétences et mon expérience pour m'installer avec les aides. Mon frère et mon père ont un élevage de vaches bio en circuit long. J'aurais pu m'associer au GAEC familial mais je voulais faire à ma manière et j'avais aussi envie de travailler avec des animaux plus faciles que des bovins. Je ne voulais pas d'insémination artificielle et j'ai peur des taureaux. L'élevage de caprins répondait bien aussi à mon envie d'un atelier de transformation. Je me suis donc installée seule et nous avons défini les modalités de collaborations entre les 2 structures.

«SANS EXPÉRIENCE, EN PLEIN COVID...»

J'ai fait des formations courtes pour l'élevage et la transfo. Mon stage de longue durée a été empêché par le Covid. Pour mon bâtiment, j'ai acheté des livres et j'ai

fouillé sur internet. Dans notre région, le caprin est un élevage minoritaire et l'accès à des praticiens expérimentés est réduit. Au final, je suis contente de la conception de ce bâtiment. Nous avons beaucoup autoconstruit et bénéficié d'un réseau d'entraide pour maîtriser les coûts. J'avais anticipé de pouvoir travailler à plusieurs au labo, ce qui porte ses fruits aujourd'hui pour le développement de la production. Il me manque un hangar de stockage des fourrages qui viendra dans un deuxième temps.

«LE PLAISIR AU TRAVAIL»

Je prends beaucoup de plaisir dans mon élevage, l'ambiance y est paisible et les chèvres poitevines et alpines sont communicatives. Avec 55 têtes, le troupeau est à la bonne échelle pour me permettre d'observer mes animaux. On ne traite qu'une fois par jour, avec 2 mois d'arrêt dans l'année. J'ai choisi d'avoir 2 salariées pour avoir une bonne équipe, dans un équilibre travail - vie personnelle qui porte ses fruits dans la durée. Je n'ai pas pris de marché le week-end. J'ai organisé les postes de mes deux salariées pour qu'on puisse toutes se remplacer. Nous avons un week-end sur deux avec une heure de traite et 3-4 h au laboratoire. Je limite fortement mes prélèvements en l'attente du développement de l'entreprise mais je peux aujourd'hui prendre du temps de prospection pour de nouveaux clients.» ■

« Un élevage autonome, sécurisé par l'appui de la famille. »

Propos recueillis par **Soazig Perche**
soazig.perche@bretagne.chambagri.fr



LES 3 CONSEILS D'AURORE

■ **S'entourer de gens positifs** qui t'encouragent et te donnent des idées. J'ai le soutien de ma famille et cela me permet d'avancer sereinement.

■ **Garder une vie sociale** pour cela, anticiper et organiser le travail plutôt que de le subir. Je suis motarde et je reviens ce week-end des 24 h du Mans : je veux continuer, avec mes salariées, à prendre des vacances.

■ **Être autonome** techniquement et financièrement. J'ai été éduquée dans la simplicité. On se débrouille avec ce qu'on a et ce qu'on produit. Ça me permet de ne pas subir la pression de la société de consommation.



MAXIME ET ÉRIC BOTUHA

Cultures et porcs

Pluvigner (56)



« Nous sommes satisfaits des cultures d'hiver, le triticale pois est dense et propre. L'orge de printemps est bien démarrée, avec des interventions mécaniques au bon moment grâce à la météo facile. Nous avons des dégâts de mouches du semis sur les lupins, et donc un manque de plants. Nous avançons les semis de maïs pour bénéficier de l'humidité encore présente, et au vu des températures annoncées, il ne nous semble pas opportun d'attendre. Les parcelles semées en maïs ont déjà eu deux faux semis au Dynadrive. Un dernier faux semis est prévu avec la roto-étrille avant le semis. »

CATHERINE LE BEC

Brebis laitières

Plonévez du Faou (29)



« En mai, toutes les brebis sont à l'herbe avec un peu de foin. C'est le moment de faire les stocks d'enrubannés : une dizaine d'hectares est récoltée, 5 sont prêts à l'être. Le 13 mai, **c'est le grand jour pour la tonte!** Cette année, je vais retarder la mise à la reproduction des brebis : ce sera début juin. Le projet de transformation laitière avance. L'évolution des prix nous inquiète un peu. Denis va s'installer un peu plus tôt que prévu pour que les travaux puissent démarrer dès le mois d'août. »

« Après des mises bas avec de gros chevreux qui se présentaient mal, **la mise à l'herbe se passe très bien** : pas de diarrhées, le troupeau est en état. J'ai déposé une dizaine de sapins de Noël dans la pâture : un vermifuge et des minéraux à disposition pour le troupeau. Ma production au labo et les ventes augmentent doucement au printemps, je n'ai pas besoin de tout le lait et je laisse les chevreux avec leurs mères, ils grossissent bien et j'économise des aliments. Je valorise les mâles en caissettes, terrines et rillettes en association avec du porc, un complément de gammes et de revenus. »

AUORE DONIO

Chèvres et transformation du lait

Le Tronchet (35)



SABINE MAGUET

Maraîchage

Plouguiel (22)



« **La saison commence vraiment !** Toutes les cultures d'été sont en place. Dès fin avril, de premières récoltes ont été faites : petits pois, fraises, fèves, oignons... Les champs ont été vidés, et les derniers poireaux et courges ont été transformés en soupe que je mettrai en vente en périodes pluvieuses ou à l'automne. En plein champ sont déjà plantés les oignons, les pommes de terre, les échalotes, les petits pois, la salade. Les terres accueillent à partir de mi-mai les cultures d'hiver : poireaux, courges, choux... Avec ma salariée, passée à temps plein, nous devrions nous associer l'année prochaine. »

MATTHIAS TONNEAU

Porcs

Plouguernevel (22)



« **Je préfère ne pas me précipiter.** Mes premières cochettes devaient prendre leurs quartiers dans mon nouveau bâtiment à la fin du printemps. Les travaux ayant pris du retard, j'ai décidé de décaler leur arrivée. Je préfère être dispo pour les accueillir dans les meilleures conditions. J'achèterai des porcelets en août pour remplir mes engraissements. Sur ces derniers, il me reste l'aménagement intérieur à faire, idem pour mon bâtiment gestante. Tout se passe bien pour l'orge et le triticale : 14 ha, je suis content d'avoir vu l'évolution du cours des matières premières ! »

Propos recueillis par les conseillers bio des Chambres d'agriculture de Bretagne : Sarah Bascou, Caroline Cocoual, Paul Landrain, Soazig Perche et Claire Walbecque
Coordination régionale : Anne Audoin, anne.audoin@bretagne.chambagri.fr



Sur le Web

Le site Internet **Capbio** s'adresse aux producteurs déjà en agriculture biologique, les agriculteurs en phase de réflexion et tous ceux intéressés par les techniques de la bio.

capbio-bretagne.com

En Bretagne, l'abreuvement des animaux représente 14 % des prélèvements d'eau

Gestion de la ressource en eau

LE SUJET EST DANS LES TUYAUX

L'image de la pluie en Bretagne est bien connue ! Pourtant notre région est déjà concernée par les enjeux de gestion de la quantité d'eau, et le sera encore plus à l'avenir, compte tenu de l'évolution des besoins et du dérèglement climatique.

Absence de nappes souterraines importantes, petits bassins versants, répartition hétérogène des précipitations sont autant de facteurs de fragilité pour les prélèvements en eau en Bretagne. À l'avenir, la pluviométrie globale ne sera pas forcément en baisse mais répartie différemment dans l'année. Cumulée à l'augmentation des températures, cette évolution pourrait engendrer des baisses de débit des cours d'eau de l'ordre de 20 à 30 % à moyen terme. Les besoins en hausse sur certains secteurs font craindre une tension sur la ressource et une potentielle concurrence entre usages de l'eau. La gestion quantitative de l'eau est donc logiquement un sujet qui monte en puissance.

DES DISPONIBILITÉS LIMITÉES DANS CERTAINS TERRITOIRES

La DREAL a réalisé une étude régionale pour évaluer les prélèvements actuels et les volumes potentiellement disponibles. Il en ressort que l'agriculture bretonne prélève environ 65 millions de m³, soit 20 % des prélèvements totaux : 14 % pour l'abreuvement et 6 % pour l'irrigation, quasi exclusivement pour les légumes (plein champ ou sous abris). Les prélèvements pour la production d'eau potable représentent environ 75 % du total.

L'étude montre également qu'à l'est d'une ligne allant de Saint-Brieuc à Vannes, les volumes encore disponibles en période d'étiage (bas débit) seront très limités,

voire inexistant, à horizon 10-20 ans. En période hivernale, les disponibilités sont un peu plus importantes, et là aussi la Haute-Bretagne est moins bien pourvue.

DES ACTIONS DÉJÀ EN COURS

En Bretagne, différentes études ont été lancées pour mieux comprendre le fonctionnement des ressources et se projeter sur les besoins futurs. Au niveau agricole, toutes les productions sont dépendantes de l'eau. Il y a donc un enjeu fort de sécurisation des ressources utilisées. Pour cela, la première action consiste à mieux connaître les consommations actuelles et l'origine de l'eau utilisée. Comme pour les autres usagers, des économies d'eau sont à prévoir. Des évolutions ont déjà eu lieu dans les serres, par exemple avec la récupération des eaux pluviales et le recyclage des eaux de drainage. En matière d'irrigation, le pilotage avec des OAD permet de gagner en efficacité. En élevage, les premiers diagnostics de l'usage de l'eau en élevage sont également lancés. ■

Charles David

charles.david@bretagne.chambagri.fr

DES AIDES À L'INVESTISSEMENT pour économiser l'eau

L'agence de l'eau Loire-Bretagne lance deux appels à projets pour accompagner les investissements dans les exploitations agricoles spécialisées en productions végétales sous serres et en élevage. Ils sont ouverts jusqu'au 31 octobre 2022

SVP, PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE sur les prélèvements agricoles en eau

Cette Enquête régionale est portée par la Chambre d'agriculture de Bretagne, en collaboration avec l'UGPVB. Elle est anonyme : pas d'identification, pas de collecte de l'adresse mail. Les données sont utilisées pour et par la profession, traitées uniquement à l'échelle départementale et régionale. Le temps estimé pour répondre à cette enquête est de 15 minutes.liquide.

LE CHIFFRE

20 %

C'est l'estimation de la part des prélèvements pour l'agriculture sur l'ensemble des prélèvements d'eau en Bretagne

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



Roger Hérisset

Rédacteur en chef

Chargé de mission
de diffusion et transfert

roger.herisset@bretagne.
chambagri.fr



Manuela Voisin

Équipe territoires
Ille-et-Vilaine et Morbihan
manuela.voisin@bretagne.
chambagri.fr

Article p 05



Sylvie Conan

Chargée de mission
de diffusion et transfert
sylvie.conan@bretagne.
chambagri.fr

Article p 06



Véronique Hamon

Juriste

Veronique.hamon@bretagne.
chambagri.fr

Article p 08



Christophe Allanic

Équipe conseil entreprise
installation Finistère
christophe.allanic@bretagne.
chambagri.fr

Article p 08



Nabila Gain

Conseillère relations humaines
nabila.gain@bretagne.
chambagri.fr

Article p 09



Stéphanie Ramboasolo

Équipe conseil stratégique
entreprises en difficultés
stephanie.ramboasolo@
bretagne.chambagri.fr

Article p 09



Didier Aubry

Service marketing commercial
didier.aubry@bretagne.
chambagri.fr

Article p 10



Arnaud Haye

Chargé de mission
économie-emploi
arnaud.haye@bretagne.
chambagri.fr

Article p 12



Clara Vianey

Conseillère énergie
clara.vianey@bretagne.
chambagri.fr

Dossier page 14
Article page 20



Jérémy Guil

Équipe gestion des sols
et fertilisation
jeremy.guil@bretagne.
chambagri.fr

Article p 16



Tanguy Bodin

Chargé d'études
en production laitière
tanguy.bodin@bretagne.
chambagri.fr

Article p 18



Denis Follet

Chargé d'études et de conseil,
systèmes laitiers
denis.follet@bretagne.
chambagri.fr

Article p 21



Clarisse Boisselier

Animatrice
groupe Dephy
Ferme Écophyto
clarisse.boisselier@bretagne.
chambagri.fr

Article p 21



Anne-Thérèse Bilocot

Conseillère
agronomie et bassins versants
anne-therese.bilocot@bretagne.
chambagri.fr

Article p 22



Nicolas Genot

Chargé d'études
en production avicole
nicolas.genot@bretagne.
chambagri.fr

Article p 24



Yvon Lambert

Responsable de la station
de Kerguehennec
Yvon.lambert@bretagne.
chambagri.fr

Article p 25



Juliette Bothorel

Conseillère
spécialisée caprin
juliette.bothorel@bretagne.
chambagri.fr

Article p 26



Élodie Brachet

Conseillère
viande bovine
elodie.brachet@bretagne.
chambagri.fr

Article p 28



Claire Walbecque

Chargée d'études
bâtiment porc
claire.walbecque@bretagne.
chambagri.fr

Article p 30



Soazig Perche

Conseillère
en agriculture biologique
soazig.perche@bretagne.
chambagri.fr

Article p 32



Charles David

Chargé de mission
eau et littoral
charles.david@bretagne.
chambagri.fr

Article p 34

Conseil Stratégique Phytosanitaire (CSP)

Bénéficiez d'un
accompagnement global pour
faire face aux
évolutions de demain

Pensez-y : à réaliser avant le 31 décembre 2023 !

- **Capitaliser** sur ses **forces** grâce au suivi personnalisé
- **Se rassurer** par le **partage d'expériences** et l'échange entre pairs
- **Disposer** d'un **conseil indépendant** toujours réaffirmé à l'écoute du monde agricole
- **Être accompagné.e** dans vos projets par une **équipe pluridisciplinaire**

Les supports de communication (site Internet, fiche produits et autres doc de com) et techniques (fiche préconisations, CR, bulletins de préconisation phyto...) liés au conseil phyto contiennent le n° d'agrément de l'entreprise ainsi que la mention « La Chambre d'agriculture de XXX est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phyto-pharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. »

Identifiez vos marges de progrès dans la gestion de vos cultures

Contact :

Anne-Valérie LOOTEN

02 22 93 63 56

anne-valerie.looten@bretagne.chambagri.fr



YouTube /ChambagriBzh

www.chambres-agriculture-bretagne.com



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE